

LES TROUBADOURS DU PÉRIGORD

II

LES TROIS TROUBADOURS
DE SARLAT

Aimeric, Giraut de Salignac, Elias Cairel

TEXTE ET TRADUCTION DES 24 POÉSIES CONSERVÉES

PAR

RENÉ LAVAUD

UNIVERSITÉ de TOULOUSE-LE MIRAIL
INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIONALES
LINGUISTIQUE



PÉRIGUEUX

Bibliothèque du BOURNAT DU PÉRIGORD

23, Rue de Bordeaux

IMPRIMERIE RIBES

1912

Prix : 1 fr. 50

LES TROIS TROUBADOURS

DE SARLAT

AIMERIC -- GIRAUT DE SALIGNAC -- ELIAS CAIREL

Texte et traduction des 23 poésies subsistantes.

AVANT-PROPOS.

Les textes des troubadours de Sarlat sont réunis ici pour la première fois dans une édition séparée complète, mais aucun d'eux n'est inédit. Parmi les recueils où ils étaient disséminés, nous citerons, comme les meilleurs ou les plus accessibles, le *Parnasse occitanien* (1819) de Rochemure, le *Choix de poésies* (1816-1821) et le *Lexique Roman* (tome I, 1838) de Raynouard, les *Chrestomathies* de Bartsch (6^e éd. 1903) et de Crescini (2^e éd. 1905). Sont éditées dans ces recueils quatre pièces d'Elias Cairel (1), deux pièces d'Aimeric (2), et trois pièces de Giraut (3) : en tout neuf pièces. Une dixième (4) a été publiée par Camille Chabaneau au nombre des *Poésies inédites des troubadours du Périgord* (1885). Il en reste treize (5) dont le texte brut, c'est-à-dire tel que le donne l'un des manuscrits, se trouve imprimé dans différents répertoires (6). Nous avons indiqué, pour chacune de ces 23 pièces, la provenance du texte emprunté et noté soigneusement les modifications jugées indispensables.

La présente édition, on le voit, n'est pas une édition critique. Assembler les variantes de tous les manuscrits pour tirer de leur confrontation un texte scientifiquement contrôlé et autant que possible définitif, c'est une tâche indispensable. Mais il nous a semblé, et il a semblé surtout à l'association félibréenne du *Bournat* du Périgord, sous les auspices de laquelle paraît cet opuscule, qu'il convenait, sans plus attendre, de rendre accessible à tous les lecteurs cultivés de notre province, l'œuvre des troubadours sarladais. Ils ont été honorés récemment (28 juin 1908, à Sarlat même, par une de ces brillantes commémorations où l'âme de leur race s'affirme à nouveau et se réveille; mais un hommage à des poètes n'est pas complet et durable s'il évoque les noms sans faire revivre les œuvres. Il n'y a de piété véritable que celle qui connaît aussi bien

(1) V. les numéros 2, 5, 8, 12.

(2) V. les numéros 2 et 3.

(3) V. les numéros 2, 3, 4.

(4) V. le numéro 7 d'Elias Cairel.

(5) Ce sont les numéros 1 et 4 (Aimeric); 1 et 5 (Giraut); 1, 3, 4, 6, 9, 10, 11, 13, 14 (E. Cairel).

(6) Mahn, *Gedichte der Troubadours*, Berlin, 1856-73; Herrig, *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, Braunschweig; de Pakscher et Lollis, édition du ms. A (dans *Studj di filologia romanza*, Roma, 1891); enfin, pour la pièce 4 d'Aimeric, G. Bertoni, *Rime provenzali inedite* (Même recueil, 1900).

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE-LE MIRAIL
INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIIONALES

que possible son objet. Nous avons pensé qu'une traduction française, jointe au texte, et plus soucieuse d'exactitude que d'élégance, était un moyen indispensable pour répandre et, s'il se peut, rendre « populaire » l'œuvre d'Elias Cairel, de Giraut et d'Aimeric.

Si cette publication éveille la curiosité des lecteurs auxquels elle s'adresse, et obtient l'indulgence des connaisseurs et des maîtres, nous espérons faire connaître tour à tour, de la même manière, ou mieux encore, chacun des troubadours périgourdins. Qu'il nous soit permis d'adresser, dès maintenant, nos vifs remerciements à nos compatriotes, les mainteneurs du *Bournat*, qui veulent bien nous encourager dans cette entreprise et la considérer comme viable.

Deux mots pour finir. Nous avons cru devoir placer, en tête de chaque pièce, un titre qui en fera mieux apparaître l'intention, sinon obscure, du moins, souvent, subtile et complexe. Nous avons analysé également, en note, le rythme et le mètre de la première strophe de chaque morceau, qui est comme la strophe génératrice sur laquelle se modèlent toutes les autres.

Laon, le 28 septembre 1908.

RENÉ LAVAUD.



Aimeric de Sarlat

(Florissait vers 1190-1210). (1)

Biographie.

TEXTE (2) : N'aimerics de Sarlat si fo de Peiregors, d'un ric bore que a nom Sarlat. E fetz se joglars, e fo fort subtils de dire e d'entendre, e vènc trobaire; mas no fetz mas una canson. »

TRADUCTION : « Maître Aimeric de Sarlat fut de Périgord, d'un riche bourg qui a nom Sarlat. Et il se fit jongleur, et il fut fort subtil pour parler lui-même ou entendre autrui, et il devint troubadour; mais il ne fit qu'une seule chanson. »

Cette dernière indication est fautive; plus heureux que le biographe, nous connaissons quatre chansons authentiques d'Aimeric.

(1) Dates proposées par Chabaneau.

(2) Ce texte, qui se trouve dans les mss. ABIK, est donné d'après Chabaneau, *Les biographies des troubadours en langue provençale*, Toulouse, 1885, page 35 (Tirage à part).

I. — CHANSON (1).

- I. Aissi mieu mas chansos
Com la lauzeta fai,
Que poian aut s'en vai,
4 E de sus deisen jos,
Pueis pauza s'en la via,
6 Chantan :
Per aquel eus semblan
Ai fait un sonet gai,
C'ades pug' e s'enbria
16 D'aut entro la fenia.
- II. Ben es aventuros
Qui ab son joi estai ;
Per mi mezeis ho sai,
14 Que, s'ap ma dona fos,
Ben petit prezaria
16 Lo dan
C'ai sufert ni l'afan.
Ades la dezir mai
On plus de mi se tria :
20 Sieus soi, non es ill mia.
- III. Als autres si fenh pros
Quan n'es luex ni s'eschai,
Pueis quan de mi s'estrai
24 Lur es de bel respos.
Per tal que meils m'ausia
26
Vai ab cascun guaban.
Ja gelos non serai,
C'ab tötz vueill parl'e ria,
30 C'autressi so faria.
- IV. Amor, no vezes vos
De ma don 'en cal plai
M'a mes ; s'ela no'i chai,
34 Vostre pretz non es bos
Quar vostra senhoria
36 Non blan.
Greu er c'aisi non an
Que non am sai ho lai :
D'autre neis ho volria
40 Pos me non amaria.
- V. Negus de nos amdos
Non a lo sen qu'ieu ai.
Autr'amic vueill qu'essai
Ma dona, pos razos
Ni merces no'm valria
46 Preian.
So dic per mal talan :
Mais am sufrir l'esglai
E l'afan, que qu'ieu dia,
50 C'autre l'apel s'amia.
- IV. Neus del *bon rei* prezan
D'Aragon, c'a pretz guai,
Sobre tot no volria
54 Agues sa drudaria.
- VII. A Monpeslier mon chan
A'n *Guilem* trametrai,
Que per negun non lais
58 De far que ben estia.

(1) Texte du manuscrit E, p. 183, dans Mahn, *Gedichte der Troubadours*, n° 20. — Formule rythmique de la chanson : cinq strophes de dix vers, plus deux envois de quatre vers ; de la *strophe* : trois éléments, l'un de quatre vers de six syllabes, l'autre de deux vers de six et de deux syllabes ; le dernier de quatre vers de six syllabes.

I. — *Jaloux et fidèle.*

I. — Je commence mes chansons comme le fait l'alouette qui, en montant, s'en va bien haut, et de haut descend en bas, puis s'arrête au milieu de son chemin, en chantant : c'est sur ce même mode que j'ai fait un gai « sonnet », qui aussitôt monte, puis se hâte de son point culminant jusqu'à sa fin.

II. — Il est bien fortuné celui qui se trouve avec l'objet de sa joie ; par moi-même je sais cela, car si j'étais avec ma dame, j'estimerais bien peu le dommage et le chagrin que j'ai soufferts. Toujours je la désire davantage, à mesure que davantage elle se sépare de moi. Je suis sien, mais elle n'est pas mienne.

III. — Pour les autres, elle feint d'être austère quand c'en est le lieu et que cela convient ; puis quand elle se dérobe à moi, elle leur fait aimable accueil. Afin de mieux me torturer, ... elle va plaisantant avec chacun. Je ne serai point jaloux ; car je veux qu'elle parle et rie avec tous : d'ailleurs, sans cela, elle ferait de même.

IV. — Amour, ne voyez-vous pas, à propos de ma dame, en quel procès elle m'a jeté ? Si elle n'y succombe, votre réputation n'est pas justifiée, car elle ne raj pas cas de votre souveraineté. Il sera difficile qu'il n'aille pas ainsi que je renonce à aimer ici ou là : je ne voudrais pas la moindre faveur d'une autre, après que celle-ci ne m'aimerait pas.

V. — Personne n'imagine, touchant nous deux, l'avis que je propose : je veux que ma dame mette à l'essai un autre ami, puisque ni raison ni pitié ne me viendraient en aide en la priant. Ah ! je dis ceci par mauvaise humeur... car je préfère de beaucoup souffrir l'émoi et la peine, quoi que j'en dise, que d'entendre un autre l'appeler son ami.

VI. — S'agit-il même du bon roi précieux d'Aragon (1), qui a un joyeux mérite, avant tout, je ne voudrais pas qu'il obtint son amour.

VII. — A Montpellier, au seigneur Guilhem (2), j'enverrai mon chant : afin que pour personne il ne s'abstienne de faire ce qui sera bien.

(1) Alphonse II (1161-1196), ou Pierre II (1196-1213).

(2) Guilhem VIII de Montpellier (1172-1204), qui protégea aussi Arnaut de Marcuil.

II. — CHANSON (1).

1. Fis e leials, e senes tot enguan,
Aissi com cel qu'a conquistat amors,
Aurai en patz sufertas mas dolors,
4 Qu'anc no m'anei planhen ni rancuran ;
Et ai amat longuamen desamatz
Vostre gen cors, dona, cui me soi datz ;
E pos merces ren ab vos no'm valria,
8 *Partirai m'en ieu ? non, qu'ieu non poiria.*
11. Ans atendrai, sufren e merceian,
Tro que de vo aia qualque secors,
Qu'a tot lo meins m'er l'atendres honors,
12 Bona dompna, si be'm trac greu afan ;
Quar pro val mais rix esperars onratz
Qu'us aunitz dos de c'om no fos paguat ;
Per qu'ieu serai tant amicx ses feunia,
16 Tro que us apel, senes mentir, amia.
18. Bella dompna, foudat fas per semblan,
Quar en chantan retrac vostras lauzors
Ni la beutat don sobratz las gensors ;
20 Obs mi fora que us anes oblidan,
Qu'ergueilh vos creis e us merma humilitatz
On plus vos vau membran vostras beutatz
Ni la ricor qu'es aut sobre la mia ;
24 *Dir n'ai doncx mal ieu ? no, qu'ieu mentiria.*
26. Mil vetz m'aurai acordat en pensan
Cossi us pregues, pueis rete m'en paors,
Quar oblidar mi fai vostras valors ;
28 Si com hom vai dins lo tertre camjan
Que s'oblida so don plus es membratz,
Ieu quan vos vei soi del tot oblidatz ;
Mas per so'm plai, quar failimens seria
32 S'ieu, pel deman, lo bel solatz perdia.
34. Dompna, ben sai qu'a vostra valor gran
M'aonda l cors, e sofranh m'en ricors ;
E si del plus li podetz far clamors,
36 Vos et amors en siatz a mon dan ;
E si per so, dompna, m'ocasionatz
Quar no soi rix, sera tortz e pecatz,
Quar tan no val neguna manentia
40 En dreit d'amor, com fis cors ses bauzia.
42. *Pros comtessa*, lo noms de *Sobeiratz*
Es luenh auzitz per totz et enansatz,
Per qu'ieu no m part de vostra senhoria,
Ni o farai aitan cum vius estia.

III. — CHANSON (2).

1. Quan si cargo l ram de vert fueilh
E l'auzelet uns, dui e trei
Penson d'amor e de dompnei,
4 E contra l rai si fan garueilh,
Comens mon chan ab lo temps de doussor,
E quar m'agr'ops q'ab la novella flor
Uns novells jois mi dones jauzimen,
8 Qu'estat ai sol ses amor lonjamen.

(1) Texte de Raynouard : *Choix de poésies des Troubadours*, tome III, p. 386. — Formule rythmique de la *chanson* : cinq strophes de huit vers, plus un envoi de quatre vers ; de la *strophe* : deux éléments, chacun de quatre vers de dix syllabes.

(2) Texte de Raynouard, *Choix de poésies*, III, 384. — Formule rythmique de la *chanson* : cinq strophes de huit

II. — *Attente résignée.*

I. — Fidèle loyal, et sans aucune duplicité, tout à fait comme celui qu'amour a conquis, j'aurai supporté en paix mes souffrances, car je n'allai jamais me plaignant ni récriminant ; et j'ai aimé longuement, sans être aimé, votre gentil corps, dame à qui je me suis donné. Or, puisque la pitié ne m'aiderait en rien auprès de vous, *est-ce que je m'en éloignerai ?* — Non, car je ne le pourrais.

II. — J'attendrai plutôt, souffrant et demandant merci, jusqu'à ce que j'obtienne de vous quelque secours. Car à tout le moins l'attente me sera un honneur, bonne dame, bien qu'elle m'amène un dur chagrin. En effet, un riche espoir honoré rapporte plus de profit qu'un don méprisable par lequel on ne serait pas récompensé ; aussi, serai-je si longtemps votre ami sans trahitise, qu'à la fin je vous appellerai, sans mentir, mon amie.

III. — Belle dame, je fais en apparence une folie, de retracer dans mes chants vos louanges, et la beauté par qui vous surpassez les plus jolies. Il me serait besoin d'aller vous oubliant, car en vous l'orgueil croit et l'indulgence diminue, à mesure que je vous rappelle davantage vos charmes et votre noblesse qui est si fort au-dessus de mon rang. *En dirai-je donc du mal désormais ?* — Non, car je mentirais.

IV. — Pour la millième fois, j'aurai convenu en ma pensée la façon dont je vous supplierais : puis la peur m'en empêche, car elle me fait oublier vos bontés. Tout comme l'homme, se va transformant dans le tertre funèbre à tel point qu'il oublie ce dont il a le plus souvenance, moi aussi, quand je vous vois, je mets tout en oubli. Mais voici pourquoi il me plaît ainsi ; c'est que ce serait une fau-
si, par une demande déplacée, je perdais votre gracieuse compagnie.

V. — Dame, je sais bien qu'au regard de votre grand mérite, le cœur abonde en moi, mais la richesse me manque ; et si vous pouvez pour le surplus élever contre moi une plainte devant lui, je consens que, vous et l'amour, vous soyez disposés à mon détriment. Mais si vous m'accusez, dame, pour ce motif que je ne suis pas riche, ce sera tort et péché, car nulle fortune ne veut autant, selon le droit d'amour, qu'un cœur fidèle, sans perfidie.

VI. — *Noble comtesse*, le nom de « *Souverain* » (1) est entendu au loin et exalté par tous : c'est pourquoi je ne me sépare pas de votre seigneurie, et je ne le ferai point tant que je serai en vie.

III. — *Pour n'avoir pas osé !*

I. — Quand les rameaux se chargent de vert feuillage et que les oiseaux, par un, deux et trois songent à s'aimer et à se courtoiser, et qu'au devant du rayon s'élancent leurs gazouillis, je commence mon chant avec la saison de douceur. C'est aussi parce qu'il me serait besoin qu'avec la fleur nouvelle une nouvelle joie vint me réjouir, car j'ai été seul et sans amour fort longuement.

vers plus deux envois de quatre vers ; de la *strophe* : deux éléments, l'un de quatre vers de huit syllabes, l'autre de quatre vers de dix syllabes.

(1) Aimeric joue sur ce mot, pseudonyme par lequel il désigne sa dame.

- II. Ar for' el sobeiran escueilh
D'amor, s'auzes clamar mercei,
E portera senhal de rei,
12 E fora plus gais (1) que no sueilh;
E penr' yvern pel bel temps de pascor,
E freida neu per estiu ab calor,
E prometre per donar mantenen,
16 E lonc esper per atendre breumen.
- III. Tart er qu'ieu per leis mi despucilh,
Ni la lenha, ni la manei,
Quar tan tem son ric senhorei
20 Qu'ieu eug dir foudat et ergueilh;
E'm sui cubertz de ma granda tristor,
E trac l'afan de las penas d'amor,
E vauc ves tal, franc e obedièn,
24 Qui ja per mi non sabra mon talen.
- IV. Obs m'agra parlesson miei hueilh,
Qu'en nul autr' amic no m'en crei,
Quar m'an mes en tan gran esfrei
28 Que disseson so don mi dueilh
A leis cui tenc per dona e per senhor,
Que m dones joi e'm leuges ma dolor;
Qu'ieu trac l'afan de l'amador sufren
32 Que seila ls mals, e'ls bes giet'a presen.
- V. Dona, qu'es en l'aussor capdueilh
Sobre totas cellas c'om vei,
Merce us clam, que l'aiatz de mei,
36 Que vas nuill outra no'm destueilh;
Que merce deu nom trobar ab valor,
Et amors deu chazir fin amador;
E s'ieu ab vos non trued d'amor guiren,
40 Amors e pretz son nom ves mi desmen.
- VI. *Dona de pretz*, senhoressa d'amor,
Fina beutatz ab natural color,
Pos en vos es tot aisso ab joven,
44 Esser i deu merces ab chazimen.
- VII. Chansons, vai t'en tan com poiras, e cor
Dreg a'n *Guiraut* don aug vera lauzor
De Papion, e mezura e sen
48 E pretz entier ab laus de tota gen.

IV. — CHANSON (*Fragment*) (2).

1. S'ieu no'm lau d'amor tant qon soil (3)
Dreig hai, q'r'am torn en aizir
3 Zo qe'm sol far plus abeillir;
Q'ieu soil aver gaug de far mon dampnatge
Qar cuiava, tant era francs e fiz,
6 Q'ab bel sufrir hom d'amor se jauziz;
Mas ar m'en (4) vai trop piegz on plus aten,
8 Pero noi perd ren per mon faillimen.
11. Si merces ab vos no'm acoil
No ssai cossi hi (5) puesca venir,
11 Qar zo mi fai espaorzir.
Qar s'ieu vos fos, domn', igals de paratge
Tant ha en vos dieus d'autres bens (6) aissis
14 Qe la beutatz, qe a totz abeillis,
E la valors e'l pres vos (7) mi defen
16 S'adoncs merces, domna, no m'o cossen.

(1) Raynouard : ges.

(2) Texte du ms. Campori d'après G. Bertonj (*Rime provenzali inedite*, n° XII, dans *Studj di filologia romanza*, 1900). — Formule rythmique : strophes de huit vers, formées de trois éléments, l'un de trois vers de huit syllabes, l'autre de trois vers de dix syllabes, et le dernier de deux vers de dix syllabes.

II. — Maintenant, j'en serais à la suprême sorte d'amour, si j'avais osé crier merci, et je porterais un étendard de roi, et je serais plus gai que je n'ai coutume d'être. Je prendrais l'hiver pour le beau temps de printemps, et la froide neige pour l'été avec sa chaleur, et la promesse pour le don immédiat, et le long espoir pour l'attente brève.

III. — Il se fera longtemps avant que pour elle j'ôte mon vêtement, je la tiens et je la caresse, car je crains tant sa noble seigneurie qu'il me semble dire la une insolente folie. Aussi, ai-je dissimulé ma grande tristesse, et je supporte le fardeau des peines d'amour, et je vais, d'un visage ouvert et soumis, vers telle dame qui jamais ne connaîtra par moi mon désir.

IV. — Il me serait besoin que mes yeux pussent parler, car je ne fie à nul autre ami. En effet, ceux-là m'ont mis en fort grand effroi de les voir dire ce dont je souffre à celle que je regarde comme ma dame et mon seigneur, — afin qu'elle me donnât de la joie et allégeât ma douleur. Car j'endure la peine de l'amoureux patient, qui tient celés les maux, et rejette ouvertement les biens.

V. — Dame, qui siègez dans le plus haut donjon au-dessus de toutes celles qu'on voit, je vous crie pitié ! Ayez pitié de moi, qui ne détourne ma pensée vers aucune autre. Car on doit rencontrer la pitié avec la valeur, et l'amour doit discerner le fidèle amant. Et si je ne trouve pas chez vous une protectrice d'amour, amour et mérite font, à mon égard, mentir leur nom.

VI. — *Dame de mérite*, souveraine d'amour, pure beauté au teint naturel, puisqu'en vous tout cela accompagne la jeunesse, la pitié doit s'y trouver aussi, avec la clairvoyance.

VII. — Chanson, va-t-en aussi loin que tu pourras, et cours droit au seigneur *Guiraut de Papion*, dont j'entends célébrer le véridique éloge, la mesure, le sens, et le mérite achevé, avec des louanges accordées par tous.

IV. — *Désillusion muette.*

I. — Si je ne me loue pas de l'amour autant que j'en ai coutume, j'ai bien raison, car aujourd'hui me met en irritation ce qui d'ordinaire me fait le plus être plaisant. Car j'ai coutume d'être joyeux de causer mon propre dommage parce que je croyais, — tant j'étais simple et loyal ! — que par une belle résignation on eût jouissance d'amour ; mais maintenant il en va beaucoup plus mal pour moi à mesure que j'attends davantage, et pourtant je n'y perds rien par ma faute.

II. — Si la pitié auprès de vous ne m'accueille, je ne sais pas comment je pourrai y venir, car cette approche me fait peur. C'est que même si je vous étais, dame, égal en noblesse, Dieu a en vous établi tant d'autres biens que la beauté, qui agréée à tous et la valeur et le prix m'interdisent votre personne, si désormais la pitié, dame, ne me permet cette démarche.

(3) Ms : sol.

(4) Ms : meu.

(5) Ms : cossibi.

(6) Ms : ben.

(7) Ms : vous.

- III. Si saubesson parlar mei oill,
E'l cor don tan soven sospir,
19 Tot saupras qals son mei consir ;
Car la boca non a ges vassalatge
De vos dire zo don lo cor languis.
22 Ai ! francha res on totz bes si noirilz,
Assatz val mais e es plus d'avinen
24 Dons ses gerre que qant es datz queren.

III. — Si mes yeux savaient parler, ainsi que mon cœur, d'où si souvent j'exhale des soupirs, vous sauriez tôt quelles sont mes pensées. Car ma bouche n'a point le courage de vous dire ce par quoi mon cœur languit. Ah ! noble objet, où tout bien se nourrit ! il vaut beaucoup mieux et il a plus d'agrément le don fait sans demander que celui qui est fait sur demande.

Giraut de Salignac

(Vers 1200) (1)

Biographie

TEXTE (2) : « Girautz de Salaignac si fo de Caersin, del castel de Salaignac. Joglars fo, ben adreg hom fo e ben cortés, e trobet ben e gens cansons e descortz e sirventes. »

TRADUCTION : « Giraut de Salignac fut de

Quercy, du château de « Salaignac » (1). Il fut jongleur, ce fut un homme bien adroit et bien courtois, et il trouva bien et gracieusement chansons et descorts et sirventés ».

Parmi les cinq pièces qui nous restent de lui, il n'y a aucun sirventés. Mais l'une d'elles est, en effet, un « descort » ou poésie discordante, à strophes inégales, avec des rimes différentes et sur des airs dissemblables d'un couplet à l'autre. Une autre est une « tenson » ou dispute poétique. Les trois sont des chansons proprement dites.

I. — CHANSON (3).

- I. Aissi com cell q'a la lebre cassada
E pueis la pren autres e la rete,
Tot en aissi es avengut a me
4 D'una falsa q'ai lonjament amada
E servida de bon cor humilmen ;
E gan cuiei aver en jauzimen,
Per sordeior ha mes mi en soan :
8 Aisso o fes con las lobas o fan.
- II. E si merces me fos adretz jujada,
Sivals ma part i degra aver be
En s'amistat, on non vueilh aver re ;
12 Qar tals donna m'a s'amor otreiada
Q'es bella certz (4) a mos hueilhs per un cen,
Coinda e pros al laus de tota gen,
Fina e leial e senes cor truan :
16 Per q'ieu l'am mais non fes Auda Rollan.
- III. E sitot m'a la vista trop tardada,
Per merce-l prec qe vas me no's malme,
Qez ieu l'am tant leialmen, so'leove,
20 Qe null' autra del mon tant no m'agrada,
S'ieu anc l'amei ni pauziei mon enten,
En lui ai mes trestotz lo cor e'l sen,
A leis mi don de bon cor e'm coman,
E ill fassa de mi tot son talan.

I. — *Nouvel Amour, plus douce joie.*

I. — Ainsi qu'à celui qui a chassé le lièvre, — et puis un autre le prend et le garde, — tout à fait de même m'est-il advenu à moi, de la part d'une hypocrite que j'ai longuement aimée et servie, de bon cœur, humblement : puis, quand je crus en obtenir quelque joie, elle m'a, pour un autre qui vaut moins, tourné en mépris. En quoi elle a agi comme les louves font.

II. — Et si l'indulgence m'avait été équitablement accordée, j'aurais dû, au moins, avoir ma part en son amitié, où je ne veux avoir rien. Car telle dame à présent m'a octroyé son amour, qui est belle certainement à mes yeux cent fois autant, gracieuse et vertueuse selon l'éloge qu'en fait tout le monde, fidèle, loyale, et sans cœur vil : aussi l'aimé-je plus que Roland ne fit Aude.

III. — Et bien qu'elle ait pour moi trop retardé le moment de la voir, par pitié je la prie qu'elle ne se montre pas méchante envers moi. Car je l'aime si loyalement, je le lui assure, que nulle autre dans le monde ne m'agrée tant, si jamais j'en ai aimé une où j'ai placé mon inclination. En elle, j'ai mis tout entiers mon cœur et mon esprit, à elle de bon cœur je me donne et je me recommande, et qu'elle fasse, de moi toute sa volonté.

(1) Date proposée par Chabaneau, *Biographies*, p. 146.

(2) *Ibid.*, p. 35, Mss. IKN.

(3) Texte de Mahn, *Gedichte der Trobadors* ; emprunté au ms. M, n° 22, qui attribue à tort cette pièce à Pierre Bremon (Ricas Novas). — Formule rythmique de la *chanson* (incomplète) : quatre strophes de huit vers ; de la *strophe* : deux éléments, l'un et l'autre de quatre vers de huit syllabes.

(4) Ms. : cers.

(1) Aujourd'hui Salignac, 1.200 hab., chef-lieu de canton, arrondissement de Sarlat (Dordogne).

- IV. Soven sospir vas la doussa contrada
On ill estai, e sitot ill non ve,
Ieu la vei ben inz mon cor per ma fe ;
28 Qar mantas ves li ai sa man baizada
E n'ai agut mil plazers en durmen,
Qe del menor ai plus mon cor jauzen ;
Qant m'en soven e m'en vai remenbran,
32 Veiaire m'es q'ades li e deman.

II. — JEU-PARTI PROPOSÉ à PEIRONET (1).

- I. « D'una rason, PEIRONET, ai coratge
Q'ieu vos deman, et es de drudaria :
E si d'amor conoissetz son usatge,
4 Digatz m'en ver, e gara-us de foillia :
Cals manten mieils amor, al vostre sen :
Li huoil o'l cor de cel que leialmen
Ama sidonz ? E cals qe-us n'atalen
8 Venceraï vos, sol la cortz leials sia.

- II. — Seign'EN GIRAUT, el mon non a gramatge
Q'ieu non vences, en plaich de drudaria ;
Car li huoil son totz temps del cor messatge,
12 E fan amar cel que non amaria,
C'amors non a nuilla ren tant plazen
Cum son li huoil vas lieis on ant enten ;
E'l cor non met aillors son pessamen
16 Mas lai on l'oill li mostron que dreit sia.

- III. — EN PEIRONET, vos mantenetz follatge,
Car cel non es ges bons ad ops d'amia,
Que, qan la ve, es d'amoros estatge,
20 E pois de lieis no'il soven nuoich ni dia :
Per que lo cor manten mout mieils joven,
Qu'el ve de loing, e l'oill pres solamen.
Per mi-us o dic, que cilh qe'm ten gauzen
24 Am ab fin cor, loing e pres, on que sia.

- IV. — Seign'EN GIRAUT, tuich li ben e'il dampnatge
Movon, per huouills, d'amor, que c'om vos dia,
Q'az Andrivet meiron al cor tal rage
28 Q'en pres la mort per lieis cui Dieus maudia !
Que s'ab los huouills no la gardes tant gen
Ja per son cor non l'amera nien ;
Qe'l cor non a nuill autre afortimen
32 Que am en loe, tro l'uoill mostron la via.

- V. — EN PEIRONET, totz hom d'honrat lignatge
Conois qe'l pieitz chausetz en la partia,
Que tuich sabon qe'l cor a seignoratge
36 Sobre los huouills, et aviatz en cal guia :
C'amors dels huouills no'i vai si'l cor no'i sen,
E ses los huouills pot lo cor francamen
Amar cellui q'anc non vie a presen,
40 Si cum Jaufres Rudels fetz de s'amia.

- VI. — Seign'EN GIRAUT, si l'huoill me son salvatge
De ma dompna, ja'l cor pro no m'en sia ;
E si'm mostra un semblan d'agradatge
44 Pren mi lo cor e'l met en sa baillia :
Vetus lo poder del cor e l'ardimen,
Car per los huouills amors el cor deissen,
E'il huoil dizon ab semblan avinen
48 So que lo cor non pot ni ausaria.

(1) Texte critique de Crescini, *Manualetto provenzale*, 1905, p. 302. Cf. P. Meyer, *Les derniers troubadours de la Provence*, 1871. — Formule rythmique de la pièce : six strophes de huit vers, plus deux envois de quatre vers ; de la strophe : deux éléments, chacun de quatre vers de 10 syllabes.

IV. — Souvent, je soupire vers la douce contrée où elle se trouve, et bien qu'elle ne vienne pas, moi je la vois bien en mon cœur par ma foi. Car, maintes fois je lui ai baisé la main et j'ai eu d'elle mille plaisirs en dormant, si bien que du moindre j'ai mon cœur plus joyeux. Quand il m'en souvient, et que je vais me remémorant cela, il m'est avis de lui demander sur le champ ses faveurs.

II. — *Le cœur, ou les yeux ?*

I. — Il est une question, Peironet, sur laquelle j'ai envie de vous interroger : elle relève de l'amour, et si d'amour vous connaissez l'usage, dites-moi là-dessus la vérité, et gardez-vous d'une étourderie. Qu'est-ce qui maintient le mieux l'amour, à votre avis : sont-ce les yeux ? est-ce le cœur de celui qui loyalement aime sa dame ? du reste, quelque parti qui vous agréé, je vous vaincrai, pourvu que la « cour » soit équitable.

II. — Seigneur Giraut, au monde il n'y a pas de « grammairien » que je ne vaincisse en un litige galant. Car les yeux sont en tout temps les messagers du cœur, et ils font aimer celui qui, sans eux, n'aimerait pas. Et l'amour n'offre rien d'aussi agréable que le sont les yeux pour celle à qui ils expriment leur inclination. Et le cœur ne place point ailleurs ses pensées, mais bien là où les yeux lui montrent que c'est légitime.

III. — Seigneur Peironet, vous soutenez une sottise, car celui-là n'est point un bon ami au profit de l'amante qui, quand il la voit, se comporte en amoureux, et puis ne se souvient d'elle ni le jour ni la nuit. Ainsi donc le cœur maintient beaucoup mieux l'ardeur du sentiment, car il voit de loin, et les yeux de près seulement : c'est d'après moi-même que je l'affirme, car j'aime celle qui me tient en joie avec un cœur fidèle, loin ou près, où que je sois.

IV. — Seigneur Giraut, tous les biens et les dommages viennent, en amour, des yeux, quoi qu'on vous en dise : car à Andrivet, (1) ils mirent au cœur telle rage qu'il en reçut la mort pour une femme que Dieu maudisse. En effet, si avec ses yeux il ne l'eût pas regardée si aimablement, jamais par son cœur il ne l'eût aimée, car le cœur n'a d'encouragement à aimer en un lieu, que lorsque les yeux lui montrent le chemin.

V. — Seigneur Peironet, tout homme de noble lignage reconnaît que vous choisissez, dans ce partage, le pire lot, car tous savent que le cœur a la souveraineté sur les yeux, et écoutez de quelle façon. L'amour ne descend pas des yeux au cœur si le cœur n'éprouve rien, et, sans les yeux, le cœur peut véritablement aimer la personne que jamais il ne vit en face ; ainsi que Jaufre Rudel le fit de son amie.

VI. — Seigneur Giraut, si les yeux de ma dame me sont farouches, n'attendons pas que son cœur soit jamais beaucoup à moi ; mais si elle me montre un air de bienveillance, elle me prend le cœur et le met en sa domination. Voici, vous dis-je, le pouvoir et toute la capacité du cœur, car c'est par les yeux que l'amour descend en lui, et les yeux expriment par un air gracieux ce que le cœur ne peut et n'oserait dire.

(1) Andrivet ou Andrieu ou André de France, héros d'un roman perdu (en langue provençale probablement, cf. Chabaneu, *Biogr.*, p. 189¹), qui se tuait après avoir aimé désespérément la reine de France.

VII. GIR. — A Peirafuoc tramet mon partimen,
On la bella fai sort d'enseignamen,
Car beutatz a triat son gai cors gen :
52 Lo meilleur tenc per bon, que qu'ela'n dia.

VIII. PEIR. — Et ieu volrai per mi al jutjamen
L'onrat castel de Signa e, l valen,
Car i estai cil que manten joven,
56 E sabra dir qals razos mais valria.

III. — CHANSON (1).

- I. En atretal esperansa
Cum selh que cassa e no pren
3 M'aura tengut lonjamen
Amors que m dona e m'estrai (2),
Et ieu que l joguaire fai
Que sec juec perdut e l te
7 Sec mon dan, e fug al be.
- II. E quar lo dans m'es honransa,
Prenc en (3) patz lo mal qu'ieu sen,
10 Qu'ieu trac per la plus valen,
E suefre (4) pus a lieys plai ;
Mas plus greu m'es quar ieu sai
Que blasme n'aura jasse
14 Si m fai murir, que pert me.
- III. Quar ab sos belhs huelhs mi lansa
Un amoros pensamen,
17 Si que l cor enteiramen
M'a si pres qu'ieu ges non l'ai,
E si smenda no m'en fai
Del sieu cor, pus lo mieu te,
21 Sapcha en ver que muer me.
- IV. Mas denan tolas s'enansa
Vas pretz, vas valor, vas sen,
24 E miels parla e plus gen :
So dizo l pros e l savai ;
Et ieu am la miels e mai
No fes Piramus Tibe ;
28 Tan l'am que d'als no m sove.
- V. — « E degratz mi far honransa
Per miels souffrir mon turmen,
31 Plazen dona en cuy enten ;
Per vos mort o grat n'aurai,
Quar res no m fai tant d'esglai
Cum vos, cuy am mais que re,
35 Que m fassatz mal e non be.
- VI. « Et er grans desmezuransa
Si m faitz mal, pus no m defen,
38 Qu'ieu non trac autre guiren ;
Mas franx e fis vos serai
Miels qu'ieu mezeis dir no sai,
E pus tan vos am e us cre
42 Ben degre trobar merce. »

(1) Texte du ms. C, f° 221, (qui attribue la pièce à Elias de Barjols) dans Mohn, *Gedichte der Trobadors* n° 246. — Formule rythmique de la *chanson* : six strophes de sept vers (l'envoi manque) ; de la *strophe* : deux éléments, l'un de trois vers, l'autre de quatre, tous de sept syllabes.

(2) Les rimes des vers 4, 5 — 25, 26 — 32, 33, en ay dans le ms. ont été écrites ici ai.

(3) Ms. em.

(4) Ms : suefro.

VII. — GIR. : A Pierrefeu, j'envoie mon jeu-parti, là où la belle tient un tribunal de courtoisie ; car la beauté a distingué de tous son corps gai et gracieux. Le meilleur parti, selon elle, je le tiens pour bon, quel que soit celui qu'elle dise.

VIII. — PEIR. : Et moi, je prendrai pour me représenter en ce jugement, l'honoré, le vaillant château de Signes (1) : car là se trouve celle qui maintient la joie juvénile. Elle saura dire quel argument vaudrait le mieux.

III. — *Persévérance, et prière à la dame.*

I — En même espérance que celui qui chasse et ne prend point m'aura tenu longuement l'amour, qui me donne et puis m'ôte : et moi, je fais comme le joueur qui poursuit un jeu perdu et le prolonge : je poursuis mon dommage et je fuis devant mon bien.

II. — Puisque le dommage m'est un honneur, je prens en patience le mal que je sens et supporte pour la plus méritante ; et je souffre, vu qu'il lui plait ainsi. Mais ce qui m'est le plus pénible, c'est que je sais qu'elle aura un blâme pour toujours si elle me fait mourir, car elle me perd.

III. — Car avec ses beaux yeux, elle me décoche une pensée d'amour, si bien qu'elle m'a pris entièrement le cœur, en sorte que je ne l'ai plus ; et si elle ne m'assure pas un dédommagement avec son cœur à elle — puisqu'elle garde le mien, — qu'elle sache en vérité qu'elle me tue.

IV. — Mais bien au-delà de toutes les autres, elle s'avance vers le mérite, la valeur, la raison, et elle parle mieux qu'elles et plus agréablement : c'est ce que disent et les preux et les vils. Et je l'aime mieux et plus que Piramus ne fit Tisbé ; je l'aime tant que de rien autre il ne me souvient.

V. — « Vous devriez me faire honneur, pour me permettre de mieux souffrir mon tourment, plaisante dame en qui je m'affectionne. Par vous j'aurai la mort ou j'obtiendrai votre gré. Car rien ne me cause tant d'émoi que vous — que j'aime plus que tout, — dans la crainte que vous me fassiez du mal et non du bien.

VI. — « Et ce sera une grande injustice si vous vous me faites du mal, puisque je ne me défends point, car je n'appelle point en ma faveur d'autre témoin que vous. Mais je serai loyal et fidèle envers vous mieux que je ne sais moi-même vous le dire. Et puisqu'à tel point je vous aime et vous crois, je devrais bien trouver en vous de la pitié! »

(1) Pierrefeu et Signes, dans le Var, arrondissement de Toulon.

IV. — CHANSON (1).

- I. Esparviers et austors
 E guirfals prendedors
 3 E falcos voladors
 E'smirles montadors
 Voill eu, e pro de renda
 6 An que meta e despenda,
 Qu'en aissi m'er honors,
 Que a totz los meillors
 9 Voill far don et esmenda.
- II. Motz levrers volvedors
 Liamers fresadors
 12 Voill e bos venadors,
 E chins de sertz odors,
 E qu'eu lo glat entenda :
 15 Be'm platz aitals fazenda.
 E voill bos chantadors
 E bos violadors
 18 Car solatz s'i remenda.
- III. Palafres ambladors
 Beus e plan portadors,
 21 E destres corredors,
 Mainz seingnals de colors
 Voill eu, e mainta tenda,
 24 E qu'om per tot mi venda
 Tant qu'en don' als plusors ;
 Als grans et als menors
 27 Voill donar lor vivenda.
- IV. Reis et emperadors
 Ducs, marques e comtors,
 30 Chastellans, valvasors,
 Tant es granz ma ricors
 Qu'ieu's voil a mi s'atenda,
 33 E mos pretz no'i deissenda.
 Tant voill d'envaidors
 Que castels fortz ni tors
 36 Contra mi no's defenda.
- V. Los livres dels auctors
 Sai, e dels ancessors
 39 Los sens e las follors :
 Ren no'm fail mas amors.
 La genser qui port benda
 42 Voilla c'a mi se renda.
 « Si tot s'es caps e flors
 De totas las gensors,
 45 De mi merces vos prenda ».

V. — DESCORT (2).

- I. Per solatz e per deport
 Me conort
 3 E'm don alegransa ;
 E ja non feira descort
 S'eu acort
 6 E bon' acordansa
 Trobés ab leis qu'am plus fort ;
 Qu'autre tort, —
 9 Vos dic ses duptansa, —
 No l'ai mas l'amor que 'l port ;
 Peitz de mort
 12 Me vol per semblansa.

(1) Texte du manuscrit I. — Formule rythmique de la *chanson* : cinq strophes de neuf vers ; de la *strophe* : trois éléments, chacun de trois vers de six syllabes.

(2) Texte de Bartsch, *Chrestomathie provençale*, 6^e édit. revue par Koschwitz, p. 227, d'après deux mss. (CR) sur cinq. Nous ponctuons autrement les vers 20 (Koschw., virgule après *ricor*) et 39-40. (Koschw. : deux points à la ligne après *dire*). — Formule rythmique de la *chanson* :

IV. — *Largesse*.

I. — Eperviers et autours, et gerfauts ravisseurs et faucons qui « volent », et émerillons qui planent, voilà ce que je veux, et avec cela beaucoup de rente que je puisse employer et dépenser, car ainsi je me ferai honneur ; à tous les meilleurs je veux attribuer don et récompense.

II. — Force lévriers remuants, limiers tenaces à la piste, j'en veux aussi, avec de bons chasseurs, et des chiens à l'odorat sûr, et je veux entendre leur jappement : grandement me plaît telle occupation. Et je veux de bons chanteurs et de bons joueurs de viole ; car la joie par eux se restaure.

III. — Palefrois habitués à l'amble, beaux et qui portent aisément, et destriers coureurs, et maintes bannières de couleur je veux aussi, et mainte tente, et que partout on me vende assez de provisions pour en distribuer au plus grand nombre. Aux grands et aux petits je veux donner leur nourriture.

IV. — Roi et empereur, duc, marquis et comte, châtelain et vavasseur, ma richesse est si grande que je veux, je vous l'assure, que chacun s'adresse à moi (1), et que ma réputation n'y baisse point ; je veux tant d'assaillants à ma solde que château-fort ni tour contre moi ne se défende.

V. — Les livres des auteurs je les connais, ainsi que les traits de sagesse et de folie des ancêtres. Rien ne me fait défaut que l'Amour ! Puisse-t-il vouloir que la plus gracieuse qui porte bandeau me rende les armes ! « Bien que vous soyez la reine et la fleur de toutes les plus belles, qu'il vous prenne pitié de moi ! »

V. — *Eloge de la dame qui l'intimide*.

I. — En badinant et me divertissant, je me reconforte et me donne de la joie ; et je ne ferais point ici une « pièce discordante » si je trouvais accord et bonne harmonie avec celle que j'aime le plus vivement. Je n'ai d'autre tort envers elle — je vous le dis sans hésiter, — que l'amour que je lui porte, et elle me veut pis que mort à en croire son air.

(1)

deux strophes (II et III) de huit vers sont encadrées entre une strophe initiale (I) et deux strophes finales (IV et V) de douze vers. En outre, chaque *strophe* est construite selon une formule différente de succession des mètres. D'où le nom de *descort*.

(1) Invoque ma générosité et participe à mes largesses.

- II. Mas de lauzengiers mi lau,
 14 Quar fan cuidar qu'eu am alhor,
 E pois demando'm que fau
 16 Ni on ai pausada m'amor.
 Et eu, quar son mal e brau,
 18 Tem los tant que dirai la lor :
 La genser es qu'om mentau
 20 E la melher de sa ricor.
- III. Francha, de bella paria,
 Gen parlan, de bel solatz,
 La trobaretz cascun dia,
 24 E tot quan fai ni ditz platz ;
 Sens e pretz e cortezia,
 Gaiez'e fina beutatz
 Estant ab leis noit e dia,
 28 Sitot enoia'ls malvatz.
- IV. D'al re no consire,
 Mas s'amor deaire
 31 Que'm des ;
 Sei dous plazen rire
 M'an donat martire
 34 Engres ;
 On qu'eu m'an ni'm vire,
 El cor la remire
 37 Ades,
 E pens' e consire
 E no l'aus ges dire,
 40 M'ames.
- V. Que'l sobramors qu'eu l'ai m'en te
 E paors que l'enog desse ;
 Mas en loc de clamar merce
 L'ai fin 'amor e bona fe.
 Qu'en tant quan mars ni terra te,
 46 Non a tant fin aman cum me.
 La valens reina mante
 Domnei, fina beutat, ab se,
 Part tolas las dompnas qu'om ve ;
 E non ai sobredig de re.
 De *Monferriol* no dic de re,
 52 Mas valor e fin pretz mante.

Elias Cairel

(Vers 1220-1230) (1)

Première biographie

TEXTE (2) : « Elias Cairels si fo de Sarlat, d'un borg de Peiregorc, & era laboraire d'aur e d'argen, e deseignaire d'arnas : e fetz se joglar & anet lonc temps per lo mon. Mal cantava et mal trobava, e mal violava e pieitz parlava ; e ben escrivia motz e sons. En Romania estet lonc temps ; e quant el s'en parti, si s'en tornet a Sarlat, e lai el moric. »

TRADUCTION : « Elias Cairel fut donc de Sarlat, d'un bourg de Périgord, et il était ouvrier d'or et d'argent et dessinateur d'armoiries : et il se fit jongleur et alla longtemps par le monde. Il chantait mal et trouvait mal, et jouait mal de la viole et parlait plus mal encore ; et il écrivait bien les paroles et les airs. En Romanie (c'est-à-

II. — Cependant je me loue des médisants parce qu'ils font croire que j'aime ailleurs, et puis ils me demandent ce que je fais et où j'ai placé mon amour. Et moi, vu qu'ils sont méchants et grossiers, je les redoute tant que je leur dirai mon amour ainsi : elle est la plus belle que l'on cite, et la meilleure parmi celles de son rang.

III. — Franche, de belle compagnie, parlant agréablement, et de bel entretien, telle vous la trouverez chaque jour, et tout ce qu'elle fait ou dit plait. Sens, mérite et courtoisie, gaité et fine beauté sont avec elle nuit et jour, quelque dépit qu'en aient les mauvaises gens.

IV. — A nulle autre chose je ne songe : je désire seulement qu'elle me donne son amour. Ses doux et plaisants sourires m'ont causé un martyre cruel ; où que j'aile ni me tourne, en mon cœur je la contemple sans cesse, et je pense et je rêve, et je n'ose point lui dire qu'elle m'aime.

V. — Car l'excès d'amour que j'ai pour elle m'en retient, et aussi la peur que je ne la fâche au premier mot ; mais, au lieu de crier grâce, je lui conserve amour pur et bonne foi, si bien qu'en tout ce que contient la terre et la mer, il n'y a point d'aussi fidèle amant que moi. Cette vaillante reine conserve en elle galanterie, pure beauté, bien loin au-delà de toutes les dames que l'on peut voir. Quant à *Monferriol*, je n'en dis rien, sauf qu'il maintient la valeur et le pur mérite.

dire dans l'empire de Constantinople) il resta longtemps, et quand il s'en éloigna, il s'en revint à Sarlat, et là il mourut. »

Deuxième biographie

TEXTE (3) : « Elias Cairels fo de Peiregorc, e saup be letas e fo molt sotils en trobar & en tot quant el volc far ni dir. E serquet la major part de la terra habitada. E pel desdeing qu'el avia dels baros e del segle, no fo tant grazitz com la soa obra valia. »

TRADUCTION : « Elias Cairel fut de Périgord, et il sut bien les lettres et il fut très subtil pour « trouver » et en tout ce qu'il voulait faire ni dire. Et il parcourut la plus grande partie de la terre habitée. Et pour le dédain qu'il avait des barons et du siècle, il ne fut pas autant apprécié que son œuvre valait ».

(1) *Ibid.*, p. 50, Ms. H.

(2) Nous avons beaucoup emprunté aux Notices sur E. Cairel de l'*Hist. Littéraire de la France*, tome 19 (1838), p. 492 sq., et de Diez, *Leben u. Werke der Trobadors*, 2^e éd. 1882, p. 452 sq.

(1) Dates proposées par Chabaneau, *Biographies*, p. 139.

(2) *Ibid.*, p. 50, Mss. AIK.

Notice sur Cairel

Il est curieux de constater que cette seconde biographie, d'ailleurs plus courte — et en ce qui concerne les voyages, plus vague — que la première, la contredit formellement sur deux points essentiels. Elle affirme qu'Elias Cairel était un poète de talent et la lecture de ce qui nous reste de son œuvre (14 pièces) nous prouve, en effet, qu'il occupe « un rang honorable parmi les troubadours secondaires. » (A. Thomas.) Aussi admettrions-nous volontiers ou que les mots « *il trouvait mal* » de la première biographie y ont été introduits après coup, ou qu'ils émanent d'un juge prévenu et partial. Comment supposer, d'autre part, que le médiocre exécutant, dont la première biographie nous retrace l'image, excellent « en tout ce qu'il voulait faire et dire », selon la seconde ? Ses lointains voyages, ses brillantes relations démontrent qu'il était assez goûté. Il devait avoir en toutes choses ce que nous appellerions le don de l'assimilation rapide, un peu superficielle aussi, et ainsi s'expliquerait la sévérité du premier biographe.

Les protecteurs de Cairel. Ses Sirventés. — Plusieurs grands personnages s'intéressèrent à lui. Deux des pièces subsistantes sont adressées au roi d'Aragon (Alphonse IX, 1138-1234) qui lui témoigna une particulière générosité (1). Il n'en fut pas de même de l'empereur Frédéric II, auprès de qui il se rendit dans le Milanais, après son couronnement (1220). Celui-ci « recherchait » les poètes provençaux autant qu'il prenait soin « de hâter les progrès de la langue italienne ; » mais il les fatiguait à le suivre dans ses marches militaires, et surtout il les payait mal. » (2) « Je ne puis plus accompagner, dit Cairel, le plaisant roi qui est seigneur de l'empire, car il tient ma personne si maigre que la lime ne peut mordre sur elle : aussi me séparé je de lui par force. » Et il termine ainsi : « Mon vers, va-t-en, vite et en courant, et je ne sais où : je t'y suivrai promptement » (3). Il est probable qu'il se fixa alors chez Guillaume IV, marquis de Montferrat. Ce fut son protecteur attitré. La plupart des pièces que nous avons conservées lui sont adressées ou le mentionnent, soit seul, soit concurremment avec l'empereur Frédéric, ou avec l'une des dames de sa Cour, Isabelle, dont le troubadour s'éprit. Toute l'activité poétique de Cairel paraît donc s'être déployée dans ce petit cercle italien. Ou bien n'aurions-nous — ce qui est plus probable — conservé de son œuvre que la partie relative à cette période de sa vie, toutes les chansons dues à la même inspiration ayant été ainsi classées et groupées ensemble ?

La politique de Guillaume IV de Montferrat eut pour principal objet de continuer en « Romanie » l'œuvre fondée par son père, roi de

Thessalonique (4). A sa mort (1207), Guillaume plaça sur ce trône lointain son frère cadet Démétrius. Mais celui-ci fut bientôt dépossédé par Théodore l'Ange, prince d'Epire (1222). Guillaume forma alors le projet d'équiper une armée et d'aller rétablir son frère. Toutefois, l'exécution tarda. Était-ce la nécessité de se concerter avec Frédéric II, qui avait promis au pape de se rendre lui aussi en Orient, à la tête d'une croisade ? Elias Cairel gourmande à la fois l'empereur et le marquis dans un premier sirventés, véritable chanson de croisade (2). Il revient à la charge dans un second sirventés, (nous n'avons que ces deux de lui), qui est sa pièce la plus importante. Cette fois, il s'adresse au marquis seulement et cette poésie doit aller le trouver en Sicile. Elle a donc été écrite en 1224 : à cette date, Guillaume rendait visite à Frédéric à Catane, et contractait auprès de lui un emprunt en vue de son expédition (3). Cela n'empêche pas Cairel d'invectiver de nouveau la lenteur du marquis, dans l'envoi d'une chanson. « Chansonnette, va.... droit au marquis.... et dis lui que jamais dans la bouche ou entre les dents d'un renard qui dort n'entra le moindre grillon » (4).

Guillaume IV partit enfin pour la Thessalie en 1225. Il y mourut la même année. L'empereur Frédéric fit son expédition en Syrie en 1229. Quant à Elias Cairel, il se rendit lui aussi en « Romanie », comme dit la première biographie. On peut supposer que ce fut à l'une ou à l'autre de ces deux dates, et, plus vraisemblablement, qu'il y accompagna Guillaume IV, son fidèle protecteur.

Les chansons d'amour de Cairel. — Nous en avons conservé douze. Elles sont adressées — et la plupart en termes exprès, — à Isabelle, une dame de la cour de Montferrat. Elle était sans doute parente du marquis, et aussi de Guillaume de Malaspina, représentant de l'illustre maison à qui appartenaient la Lunigiane, et le marquisat de Massa. Elle partit pour la Grèce, et par-delà la mer, Elias Cairel lui adressa de nouveaux vers : « J'ai envie, dit-il, de faire connaître » là-bas, en terre grecque, tel vers que ma dame » entende » (5). « Je ne l'ai pas aperçue depuis » un an, dit-il encore, mais je lui envoie l'assurance que, si j'avais trouvé un pont par-dessus » la mer, j'aurais vu son corps joyeux » (6). On remarquera notamment ci après une chanson d'amour contenant un vif et gracieux portrait d'Isabelle et une tenson ou dispute poétique échangée par manière de jeu, entre Isabelle, — qui maniait elle aussi le vers provençal, — et son spirituel adorateur.

(1) Baudoin, comte de Flandre, puis empereur de Constantinople, et Roniface, marquis de Montferrat, devenu roi de Thessalonique, furent deux principaux chefs de la quatrième croisade. Voir le beau récit de Villehardouin, qui s'arrête à la mort de Roniface.

(2) *Qui saubes dar tant bon conseil.*

(3) Cf. Diez, *Leben u. Werke der Trobadors*, 2^e éd. (1882). Notice sur Cairel, p. 452.

(4) *Mout mi platz*, str. 6.

(5) *Ara no vei poi ni comba*. C'est au marquis de Massa que s'adresse l'envoi.

(6) *Si cum cel*, str. 5.

(1) *Abril ni may*, str. 7 ; *Si cum cel*, str. 6.

(2) Cf. *Hist. littéraire de la France*, tome 19, p. 493 (Notice sur E. Cairel).

(3) *Freis ni neutz*, str. 6 et 7.

I. — PREMIER SIRVENTÉS : (avant 1224)

- I. Qui saubes dar tant bon conseil denan
Cum fai apres, qand a'l dampnatge pres,
Ja negus hom non fora sobrepres ;
4 E dones per que se vai chascus tarzan
Ni esloignan — d'aquel seignor servir
Qui vole per nos mort e pena soffrir ?
8 Per so no'is deu hom tarzar de ben faire
C'apres la mort lo cosseils *non val gaire*.
- II. *Gaire non val* qand hom a pres lo dan,
E de lor dan faire son ben apres
Li comte e l rei e'il baron e'il marques,
12 Que l'us l'autre s'aucien gerreian :
Aissi l'aran — crestiantat perir ;
E degran mieills Turcs e païans aucir,
E recobrar lo dreiturier repaire.
16 Jerusalem, e conqistar *lo Caire*.
- III. *Dal Caire* son Arabit e Persan
Cordin e Ture de paor entrepres,
Et anc payes tan leu non fo conqes
20 Cum cel fora, car ill s'en van doptan.
Q'en lor sortz an — trobat, senes faillir,
Que crestian devon sobr'els venir
E la terra conqistar e desfaire,
24 E'l termes es vengutz *al mieu veiaire*.
- IV. *Veiaire m'es* que negus no sap tan (2)
De gen parlar que retraire pogues
Las grans honors, las riquessas ni'ls bes
28 Que auran cill que de lai passaran.
Dones per que fan (3)—semblanssa d'acropir
Li ric malvatz, que 'is degon esgauzir
E qui mieills mieills vas lo passatge traire,
32 Si com pogues lo mals a ben *retraire*?
- V. *Retraire vuoill* als crozatz que lai van
Lo dreich camin del viatge cals es :
Per Ongria, en terra de Grezes,
36 Que ja negun revel no'i trobaran,
E secorran — lieis on dieus vole complir
Totas bontatz, per c'om la deu grazir,
L'emperairitz Yolen, c'ab maltraire
40 A'l loc don fo Manuels *empeiraire*.
- VI. *Empeiraire Frederic*, ieu vos man
Que de son dan faire s'es entremes
Vassals, qand a a son seignor promes
44 So dond li faill a la besoigna gran :
Per qu'ieu chantan — vos voill pregar e dir
Que passetz lai on Jhesus volc morir ;
E no' ill siatz a cest besoing bauzaire,
48 Car ies los fills no'i deu atendre'l (4) *paire*.

(1) Texte du ms. A dans l'Édition de A. Pakscher et C. de Lollis (*Studj di filologia romanza, Roma, 1891, tome III, p. 148.*)

Formule rythmique de la *chanson* : six strophes de huit vers plus deux envois, le premier de quatre, le second de deux vers ; — de la *strophe* : deux éléments, l'un et l'autre de quatre vers de dix syllabes. (Le premier vers du second élément offre une rime intérieure — interstrophique — avant la césure, à la quatrième syllabe.)

(2) Ms : negus hom no. .

(3) Ms : fant.

(4) Ms. lo.

A *Frédéric II* et à *Guillaume IV de Montferrat* (1).
Exhortation à la Croisade.

I. — Si l'on savait donner un aussi bon conseil avant qu'on le fait après, lorsqu'on a reçu le dommage, jamais personne ne serait surpris. Donc pourquoi chacun va-t-il tardant et reculant à servir ce seigneur qui voulut pour nous souffrir mort et tourment ? Voici pourquoi l'on ne doit pas différer de bien faire : c'est qu'après la mort la réflexion *ne vaut guère*.

II. — *Il ne vaut guère* l'homme, quand il a éprouvé du dommage, et de causer leur dommage ne sont que trop instruits les comtes, les rois, les barons et les marquis. Car l'un l'autre ils se détruisent en guerroyant : ainsi ils feront périr la chrétienté ; et ils devraient plutôt détruire les Turcs et les païens, et recouvrer notre véritable asile, Jérusalem, et conquérir *le Caire*.

III. — *Depuis le Caire* sont envahis par la peur les Arabes et les Persans, les Kurdes et les Turcs ; et jamais pays si facilement ne fut conquis que le serait celui-là, car ils vont, pleins de doute. En effet, en leurs prophéties ils ont trouvé sans faute que les chrétiens doivent marcher contre eux, conquérir et dévaster leur terre, et l'époque est arrivée, à *mon avis*.

IV. — *A mon avis* nul homme ne sait assez de belles paroles pour pouvoir raconter les grands honneurs, les richesses et les biens qu'auront ceux qui passeront de l'autre côté. Donc pourquoi font-ils mine de croupir, les lâches puissants qui devraient se réjouir et à qui mieux mieux se diriger vers la traversée, en sorte qu'on pût *rappeler* en bonne part les méchants ?

V. — Je veux *rappeler* aux croisés qui vont là-bas quel est le chemin direct dans ce voyage : par la Hongrie il mène en la terre des Grecs, où ils ne trouveront nulle résistance, et ils secourront celle en qui Dieu voulut achever toutes les bontés — et à qui l'on doit rendre grâces, — l'impératrice Hélène, qui non sans peine garde le pays dont Manuel fut *empeireur*.

VI. — *Empereur Frédéric*, je vous avertis qu'il se mêle de causer son propre dommage, le vassal qui a promis à son seigneur une chose dont il le frustré au moment du plus grand besoin : aussi en chantant je veux vous prier et vous dire de passer là-bas où Jésus voulut mourir ; ne lui soyez pas trompeur en ce besoin, car le père ne doit pas ici être obligé d'attendre ses fils.

(1) Pour la date de ce sirventés et du suivant nous suivons Diez, *loc. cit.* Voir la notice ci-dessus.

- VII. *Marques Guillem*, — lo sojorn ni'l dormir
De Monferrat non voletz jes gurpir :
Tart vengaretz la mort de vostre paire
52 Ni'l descret c'om fai a vostre fraire.
- VIII. Ben pot hom dir : malvatz fills (1) de bon paire !
54 E pesa'm fort, mas non puosc al res faire.

II. — DEUXIÈME SIRVENTÈS (1224). (2)

- I. Pus chai la fuelha del garric
Farai un guai sonet novelh, (3)
Que tramétrai part Mongibel
4 Al marques qu'el sobrenom gie
De Monferrat, e pren selh de sa maire,
E a laissat so que conquis son paire ;
Mal ressembla lo filh Robert Guiscart
8 Qu'Antiocha couques e Mongizart.
- II. Marques, li monge de Clunhic
Vuelh que fasson de vos capdel,
O siatz abbas de Cystel,
12 Pus lo cor avez tan mendic
Que mais amatz dos buous et un araire
A Monferrat qu'a'hors estr'empeiraire :
Ben pot hom dir qu'ançmais filhs de lhaupart
16 No's mes en crotz a guiza de raynart.
- III. Gran gaug agron tug vostr'amic
Quant agues laissada la pel
Don folretz la capa e'l mantel ;
20 Quar tug cuideron estre ric
Silh que per vos son livrat a maltraire,
Que son tondut et an paor del raire :
Quaseus aten socors de vostra part ;
24 Si no y venetz, qui dol y a, si'l quart.
- IV. Marques, li baron vair'e pic
An contra cel trait un cairal
Que lor tornara sus capel ;
28 E de l'emperador Enric
Vos dic aitan que ben sembla'l rey Daire
Que sos baros gitet de lor repaire,
Dont elh ac puays de morir gran reguart ;
32 Mas mantas vetz qui's cuida calfar s'art.
- V. Lo regisme de Salonic,
Ses peirier e ses manganel,
Pogratz aver, e man castel
36 D'autres, qu'ieu no mentau ni die ;
Per Dieu, marques, Rotlandis e sos fraire,
E Guis marques e Rainaut lur cofraire,
Flamenc, Frances, Burgoahos e Lombart
40 Van tug dizen que vos semblatz bastart.
- VI. Vostr'ancestor, so aug dir e retraire.
Foron tug pros, mas vos non soven guaire ;
S'al (4) revenir non prendetz geynh et art,
44 De vostr'onor perdretz lo tertz e'l quart.

(1) Ms. : fill.

(2) Texte de Raynouard, *Choix de Poésies des Troubadours*, IV, 293. — Formule rythmique de la *chanson* : cinq strophes de huit vers, un envoi de quatre vers ; de la *strophe* : deux éléments, le premier de quatre vers de huit syll., le second de quatre vers de dix syllabes.

(3) Rayn. écrit *novelh* ; de même, au v. 11, *Cystelh* ; au v. 19, *mantelh*.

(4) Rayn. : Si'l.

VII. — *Marquis Guillaume*, vous ne voulez pas abandonner le repos et le sommeil de Monferrat : vous vengerez tard la mort de votre père, et la spoliation qu'on inflige à votre frère !

VIII. — On peut dire avec raison : à bon père mauvais fils ! et cela me chagrine fort, mais je ne puis rien faire d'autre.

II. — *A Guillaume IV: tarder davantage serait lâche.*

I. — Puisque tombe la feuille du chêne, je ferai un petit poème gai et nouveau, que j'enverrai au-delà du Mont Gibel (1), au marquis qui rejette le surnom de « Monferrat » et adopte celui de sa mère (2), et a abandonné ce que conquit son père. Il ressemble bien mal au fils de Robert Guiscard, qui conquit Antioche et Montizart.

II. — Marquis, je veux que les moines de Cluny fassent de vous leur capitaine, ou que vous soyez abbé de Cîteaux, puisque vous avez le cœur si gueux, que vous préférez avoir deux bœufs et une charue à Monferrat que d'être empereur ailleurs. On peut bien dire que jamais fils de léopard ne se terra ainsi dans un trou à la façon d'un renard.

III. — Ils eurent grande joie, tous vos amis, quand vous eûtes laissé cette peau de lâche dont vous aviez fourré votre cape et votre manteau, car tous crurent alors devenir triomphants ceux qui, par vous maintenant, sont abandonnés aux épreuves. Ils ont été tondus et ils ont peur d'être rasés (3) : chacun attend du secours de votre part. Si vous n'y allez pas, que celui qui là-bas éprouve de la souffrance la garde.

IV. — Marquis, les barons bigarrés et changeants (4) ont tiré contre le ciel un trait qui leur retombera sur la tête. Et quant à l'empereur Henri (5), je vous le dis, il ressemble bien au roi Darius, qui chassa ses barons de leur asile, ce par quoi il vint ensuite en danger de mourir ; mais, maintes fois, celui qui croit se chauffer se brûle.

V. Le royaume de Salonique, sans pierre et sans mangonneau, vous pourriez l'avoir, avec maints châteaux d'autres seigneurs que je ne rappelle et ne cite point (6). Par Dieu, marquis, Rolandin et son frère, et le marquis Guy et Rainaut, leur confrère, les Flamands, les Français, les Bourguignons et les Lombards, tous ils vont répétant que vous ressemblez à un bâtard.

VI. — Vos aïeux, à ce que j'entends dire et rapporter, furent tous preux ; mais il ne vous en souvient guère ; si, pour revenir là-bas, vous ne déployez votre adresse et votre art, de votre patrie vous perdrez le tiers et le quart.

(1) C'est-à-dire à Catane, où se trouve Guillaume. Voir la notice. *Gibello et Monte-Gibello*, autre nom italien de l'Etna.

(2) Sa mère était de la maison de Savoie (*Savaï*: lâche) ; le poète le représente comme un bâtard.

(3) Par l'usurpateur Théodore l'Ange, prince d'Epire.

(4) Ceux qui ont abandonné leur suzerain Démétrius.
(5) Second empereur de Constantinople, il avait succédé à Baudouin de Flandre. Cairal l'accuse d'avoir trahi et livré Démétrius.

(6) Ce sont les traîtres de plus haut. Comme ils pourraient se repentir, le poète préfère ne pas les nommer.

III. — VERS (1).

- I. Abril
 Ni may
 Non aten
4 De far *vers*,
 Que fin'amors me dona'l gienh e l'*art*.
 Sitot lo vens romp e deguolh e *part*
7 Lo fuelh del ram, ges per so no m'espert
 Ni'm lais de chan,
 De joy ni de solatz,
 Ans ain aitan
 La freja neu e'l glatz
12 Cum fatz estiu, quan par la flors *enversa*.
- II. Grand vil-
 tat fai
 Selh que pren
16 Ad *envers*
 So qu'ab merce pot aver ses mal'*art*,
 Mas fals amors veg que cauzis e *part*
19 E selh que plus la serv e plus hi pert;
 Pero del dan
 Mi tengr'ieu per paguatz
 S'ab eys l'enjan
 Don ieu fui enguanatz
24 Vis lieys perir que'm menet per *traversa*.
- III. Sotil-
 men tray
 E desten
28 Per *travers*
 Fals'amistatz ab engienh et ab *art*,
 E ges per so de fin'amor no'm *part*,
31 Ni ges no'm planh del mal qu'ieu n'ai sufert
 Ni del afan,
 Quan remir las (2) beutatz
 E'l cors prezan
 De lieis cui me son datz,
36 En cuy valors e joys e sens *coversa*.
- IV. Humil,
 Veray,
 Plus sufren
40 D'un *covers*,
 Ses tot mal gienh e ses tota mal'*art*
 M'a retengut la bella don no'm *part* :
43 Per qu'es razos qu'ieu en s'amor m'acert ;
 Pero no'l man
 Ni'l dic mas voluntatz
 Mas en pessan,
 Quon hom enamorat
48 Qu'ieu tem que fos del respondre *diversa*.
- V. Gentil
 Cors guay
 E plazen,
52 E *divers*
 Contra totz mals a la bella que'm *art*
 Lo cor e'l cors, e ges per so no'm *part*
55 De lieys servir en pla ni en dezert.
 A ley d'efan
 Cuy la candela platz,
 Que s'*art* joguan,
 Suy trop en tal enlatz :
60 Per Dieu, Amors, trop m'etz mala e *perversa*

(1) Texte du ms. C., n° 232, dans Mahn, *Gedichte* n° 186. — Formule rythmique de la *chanson* : six strophes de douze vers et deux envois de cinq vers ; de la *strophe* : trois éléments, le premier de quatre vers (deux de deux, puis deux de trois syllabes) ; le second de trois vers de dix syllabes ; le troisième de cinq vers, dont quatre alternativement de quatre et six syllabes et le cinquième de dix syllabes.

(2) Ms. : sas.

III. — *Résignation solitaire.*

I. — Je n'attends ni avril ni mai pour faire un « vers » (1), car l'amour fidèle m'en donne l'adresse et le talent. Bien que le vent brise, abatte et sépare la feuille du rameau, je ne me décourage pour cela ni ne m'abstiens de chanter, d'avoir joie et agrément : au contraire, j'aime autant la froide neige et la glace que je fais l'été, où paraît la fleur vers le ciel épanouie.

II. — Il commet une grande bassesse celui qui s'empare d'une manière *déplacée* d'une faveur qu'il peut obtenir par grâce, sans mauvais procédé : toutefois je vois que le faux amour choisit et fait les parts près de ma dame, tandis que celui qui davantage la sert davantage y perd. Pourtant de mon dommage je me tiendrais assez payé, si par la perfidie même dont je fus trompé, je voyais périr celle (2) qui me mena par de longues *traverses*.

III. — Subtilement entraîne et retient par la *traverse* fausse amitié avec sa ruse et son art ; et pourtant je ne me sépare point de l'amour fidèle, et je ne me plains ni du mal que j'en ai souffert, ni de mon tourment, lorsque je contemple la beauté et le corps précieux de celle à qui je me suis donné, en qui mérite, joie et prix résident.

IV. — Humble, sincère, plus patient qu'un frère *convers*, sans aucune mauvaise ruse ni mauvais artifice, tel m'a captivé la belle dont je ne sais m'éloigner ; aussi est-il juste qu'en son amour j'atteigne le but. Pourtant je ne lui adresse ni ne lui exprime mes volontés, sauf en pensée, comme un parfait amoureux, car je crains que dans sa réponse elle ne me soit *contraire*.

V. — Gentil corps, gai et plaisant, et *contraire* à tous les maux, possède la belle qui m'embrase le cœur et le corps, sans que pour cela je m'éloigne de la servir en tout lieu, plaine ou désert. A la manière d'un enfant à qui plaît la chandelle et qui se brûle en jouant, je suis tout-à-fait en semblable séduction : par Dieu, Amour, vous m'êtes trop méchant et funeste.

(1) Le *vers* est une variété archaïque de la *chanson*.

(2) Entendez : la *fausse amitié* de la strophe suivante.

VI.
 Ges quil
 Ni bray
 Non enten
 64 De *pervers*
 Lauzenjadors que son plen de mal art,
 Qu'ieu vau sezer tot sols ad una *part* (1);
 67 Adonc dic ieu tot mon cor descubert
 A lieys cuy blan.
 E quan mi sui colguatz
 La veg somnhan
 E la tenh e mos bratz :
 72 D'aquel joy viu plus rixx que l'reys (2) de Persa.

VII.
 Al rey prezan
 De Leon sui viratz (3),
 Quar joys e chan
 E cortezia'l platz.
 77 Ni anc non fes contra valor *traversa*.

VIII.
 Al marques man
 De cuy es *Monferrat*
 Que tragu'enan
 Ans que sia juguatz
 82 E fass'hueymais de son peonet fersa (4).

IV. — VERS (à sa dame en Grèce) (5).

I.
 Era non vei puei ni comba (6)
 On foilla ni flors parescá,
 Mas la blancha neu que *tresca* (7),
 4 Mesclad' ab vent et ab ploia ;
 Per qu'ieu ai talan que fassa
 Saber lai, en terra grega,
 Tal *vers* que ma dompn' *entenda*,
 8 Don vuoill ma razon soissebre.

II.
 Plus es ses fel que colomba
 Ma dompna vermeilla e fresca,
 Per qe'l cors mi sauta e'm *tresca*
 12 Car sa valors creis e poia ;
 Mas mon cor trob fol car cassa
 So qu'ieu non cre q'acossega ;
 Pero nuills hom non *entenda*
 16 Qu'eu l'am mais per joi recebre.

III.
 C'us rics savais que trastomba
 Fin' amor e l'entrebesca
 Si met ab dompnas en *tresca*,
 20 E a la persona voia
 De valor e de ben lassa ;
 E tenc dompna trop per pega
 Que sofre q'en lieis *entenda*
 24 Ni camja pin per genebre.

IV.
 C'atressi cum la retomba
 Fraing leu e fai mainta lesca,
 Fraing amors qand ab lieis *tresca*
 28 Cel c'ab sa ricor la loia ;
 Qu'ill (8) vai dizen : tals m'abrassa
 Q'es pres de mi una lega ;
 Tant tro qe'l maritz l'*entenda*
 32 Gardatz si'l deu saber pebre.

(1) Dans Mahn ce vers en forme deux ; le premier finit à *sezer*.

(2) Ms : rey.

(3) Ms. C : viatz, A : viratz.

(4) Ms. C : tersa, A : fersa.

(5) Texte du ms. A, édition de Lollis, n° 135, p 145. Formule rythmique de la *chanson* ; six strophes de huit vers, deux envois de quatre vers ; de la *strophe* ; deux éléments, chacun de quatre vers de huit syllabes.

(6) Ms. : piou.

(7) Ms. : blacha.

(8) Ms. : qu'el.

VI. — Point je n'entends cri ni clameur des *pervers* médisants qui sont pleins de mauvais artifice ; car je vais m'asseoir tout seul d'un côté. Alors je déclare tout mon cœur à découvert à la dame que je courtise. Et quand je me suis couché, je la vois en songe et je la tiens dans mes bras : par cette joie je vis plus riche que le roi de Perse.

VII. — Vers le roi de Léon (1), plein de prix, je me tourne, car joie et chant et courtoisie lui plaisent, et jamais il ne fit démarche *contraire* à la valeur.

VIII. — Au marquis à qui est Montferrat, je mande qu'il se porte en avant, avant que le jeu soit joué (2), et qu'il fasse désormais de son pion une dame.

IV. — *Un plus puissant ne saurait éprouver l'amour pur qui l'enchatne.*

I. — Aujourd'hui, je ne vois ni colline ni combe où feuille ni fleur paraisse, mais seulement la blanche neige qui *danse*, mêlée au vent et à la pluie ; aussi ai-je envie de faire savoir là-bas en terre grecque tel « vers » que ma dame *entende*, elle, dont je veux tirer mon sujet.

II. — Elle est plus exempte de fiel qu'une colombe, ma dame vermeille et fraîche ; aussi mon cœur tressaille de joie et *bondit* en moi parce que sa valeur croît et s'élève. Toutefois je trouve ce cœur bien fou de chasser ce que je ne crois pas qu'il atteigne. Pourtant, que nul homme *n'entende* que je l'aime seulement pour recueillir une jouissance.

III. — Car un puissant vil, qui renverse et entrave l'amour pur, se met en *danse* avec les dames, et il a la personne vide de valeur et inerte pour le bien. Et je tiens pour très sottie une dame qui souffre qu'il ait ses visées sur elle, et qui change le pin pour le genièvre.

IV. — Car, de même que la fiole se brise facilement et fait maints morceaux, l'amour pur se brise quand folâtre avec lui quelqu'un qui le soudoie avec sa puissance. Car la dame va répétant : tel m'embrasse qui est près de moi à une lieue (3). Jusqu'à ce qu'enfin le mari le comprenne, songez quelle saveur piquante cela doit avoir pour elle !

(1) Alfonse IX (1138-1234).

(2) Allusion probable aux lenteurs de Guillaume IV avant son expédition de Thessalie (1225) ; la pièce est ainsi datée approximativement. Voir la notice sur Cairrel

(3) Elle est aimée par quelqu'un placé très haut au-dessus — ou très loin — d'elle. Et cela la flatte (littéralement : a pour elle goût de poivre) et elle cède.

- V. Si co'l pescaire que plomba
En la mar e pren ab l'esca
Lo peisson que sauta e *tresca*,
36 Aressi 'm ten pres en boia
Fin' amors e no 'm deslassa ;
Doncs pois ill vol q'ieu la sega
E q'en tant ric luoc *m'entenda*,
40 Pot me far ric o decebre.
- VI. Soven chai e leva e tomba
Cel cui fina amors envesca
Q'inz el cor mi sauta e 'm *tresca* ;
44 Mas jes maltraitz no m'enoia
Q'al cor la bocha menassa,
Car so q'ieu plus desir nega :
Doncs, si'll platz, mos huouills *entenda*
48 Ma dompna e pot s'apercebre.
- VII. Vers, tost e corren t'en passa
Tot dreich lai, en terra grega ;
Ma dompna, si'll platz, *entenda*
52 C'autra res no'm pot erebre.
- VIII. Lo marques de Massa cassa
Bon pretz on q'el lo consegua ;
E totz lo mons vuouill qu'*entenda*
56 Que sa valors sembla febre.

V. — CHANSON (1).

- I. Estat ai dos ans
Qu'ieu no fi *vers* ni *chanso*,
Mas era 'm somo
Fuelha e flors, e dos chans
Que'l rossinhol fay,
6 Qu'ieu vey say e lay
Quascun auzelh domneiar
Ab sa par (2) :
Et pus tot quant es
S'alegra, ben soi entrepres
S'ieu no chant e no m'asolatz :
12 Pero si'm soi alqu' *esforsatz*.
- II. La fors' es tan grans
Qu'ieu chan, car no me (3) sap bo ;
E vi ja sazo
Que chantar no m'er 'afans,
Qu'avia lo cor gay !
18 Mas eras non ay
Nulh joy que'm fass' alegrar
Ni chantar ;
Pero, s'ieu pogues
Far la meitat de so qu'ieu pes,
Ieu bayssera las poestatz
24 Per que'l (4) segles es *desonratz*.

(1) Texte de Raynouard, *Lexique Roman* I, p. 435. Formule rythmique de la *chanson* : cinq strophes de douze vers, un envoi de six vers ; de la *strophe* : deux éléments principaux de six vers chacun, divisés le premier en *trois* éléments secondaires de deux vers (cinq et sept — cinq et sept — cinq et cinq syllabes), le second en *deux* de trois vers (sept, trois et cinq syll. ; — trois octosyllabes).

(2) Rayn. : quascun auzelhs d. Ab. son par ; ms. A : Ab sa par.

(3) Rayn. écrit nom : il manque une syllabe au vers.

(4) Rayn. : qu'el.

V. — Tout comme le pêcheur qui jette le file dans la mer et prend avec l'appât le poisson qui saute et *danse*, ainsi me tient pris en sa chaîne l'amour pur et il ne me délie point. Donc, puisqu'il veut que je la suive et qu'en si noble lieu je m'affectionne, il peut me rendre riche ou me décevoir.

VI. — Souvent choit et se relève et retombe celui qu'englué l'amour fidèle qui, en mon cœur, saute et *bondit*. Pourtant, ce chagrin-là ne me tourmente pas, dont la bouche menace le cœur (1), car la mienne nie ce que je désire le plus. Donc, s'il lui plaît, que ma dame *entende* mes yeux, et elle pourra être instruite.

VII. — Mon « vers », passe vite et en courant tout droit là-bas, en la terre grecque, et que ma dame, s'il lui plaît, *entende* que nul autre objet ne me peut sauver.

VIII. — Le marquis de Massa poursuit le solide mérite partout où il peut l'atteindre ; et je veux que le monde entier *entende* que sa valeur ressemble à une ardente fièvre.

Tristesse : décadence du siècle ; perfidie de sa dame

I. — J'ai été deux ans sans composer ni « vers » ni chanson, mais aujourd'hui m'y invite la feuille et la fleur, et le doux chant que fait le rossignol, car je vois çà et là chaque oiseau galantiser avec sa pareille ; et, puisque tout ce qui est se réjouit, me voici bien gêné si je ne chante et ne me divertis : aussi me suis-je quelque peu fait violence.

II. — La contrainte nécessaire pour que je chante est si grande, parce que cela me paraît sans charme ; et je vis naguère une saison où chanter ne m'était pas une pénible tâche, car j'avais le cœur gai ! Mais aujourd'hui je n'ai aucune joie qui mette en moi l'allégresse et le chant ; aussi, si je pouvais faire la moitié de ce que je pense, je rabaisserais les puissances par lesquelles le monde est *déshonoré*.

(1) Une bouche indiscrete fait repentir l'amant, qui souffre alors en son cœur. Mais lui ne fera connaître son amour que par ses regards.

III. *Desonors e dans*
 Creys de malvaiza razo,
 Que'l princ' e'l baro
 An bayssat pretz e bobans,
 30 Don valors (1) dechay,
 E negun non say
 Per que puesca endressar.
 Que l'avar
 An tan sobrepres
 Totz cels qu'eran larc e cortes
 Que, ses colp, los an encaussatz;
 36 Don quascus deu esser *blasmatz*.

IV. *Blasmes et engans*
 Es qui porta cor fello
 Ab humil faisso
 Et ab amoros semblans;
 Pero no m'eschay
 42 Qu'ieu me met'en (2) play
 De lieys cuy soli' amar,
 Qu'enganar
 Li'n vi pus de tres;
 Mas n'ai aital (3) chاوزida pres
 Que m'a mi e'lhs autres venjatz,
 48 Cuy elha tenia *enchantatz*.

V. *Chanso, drogomans*
 Seras *mo senhor Coino*,
 E no m'ochoizo
 Quar ieu non l'ai vist enans
 Que la gens de say
 54 Dizon que val may
 Que negus : pero be'm par
 Si parlar
 Vuelh elh, o volgues;
 Per que'l veyras ans de dos mes,
 E si ma chansoneta 'l platz,
 60 A *ma dona Ysabelh* sia 'l gratz.

VI. Nulhs hom non pot ben chanter
 Sens amar;
 Pero s'ieu agues
 Gaya domna tal que 'm plagues,
 Ges non suy tan desesperatz
 66 Qu'ieu non ames — si los amatz.

VI. — VERS (4).

- I. Freis ni neus no'm pot destreigner
 Qu'ieu non chant e no m'alegre;
 Pero ben sai que mais plagra
 4 Chansoneta de leu rima
 A la gen
 Desconoissen
 7 Que tenon car so que non es *valen*.
- II. Los *valens* volon empeigner
 E encaussar e persegre,
 E dic vos que no'm desplagra
 11 Si la razitz (6) tornes cima
 De joven
 Sobresaben
 14 Per cui valors e jois torna e *nien*.

(1) Rayn. : valor.

(2) Rayn. : m met'en : il manque une syllabe.

(3) Rayn. : mas n'ai tal : il manque une syllabe.

(4) Rayn. : Como; Schultz : Cono, heureuse conjecture que j'adopte, sauf à lire *Coino*.

(5) Texte du ms. A, Edit. de Lollis, n° 140, p. 150. — Formule rythmique de la *chanson* : six strophes de sept vers, un envoi de trois vers : de la *strophe* : deux éléments, l'un de quatre vers, de huit et sept syllabes alternant deux fois; l'autre de trois vers, de trois, quatre et dix syllabes.

(6) Ms. : Silazitz t. etc.

III. — Le déshonneur et le dommage grandissent de mauvaise manière, car les princes et les barons ont diminué leur mérite et leurs générosités, et par suite la valeur déchoit, et je ne connais personne par qui elle puisse se relever. Car les avares ont assailli si brusquement tous ceux qui étaient libéraux et courtois que, sans coup férir, ils les ont chassés : et, de cela, chacun doit être blâmé.

IV. — C'est un tort et une perfidie que de porter un cœur méchant avec un air modeste et des façons amoureuses; pourtant, il ne me convient pas de me mettre en querelle contre celle que j'avais accoutumé d'aimer, car je lui en ai vu tromper plus de trois; mais, j'ai là-dessus pris telle décision qui m'a vengé, moi et les autres qu'elle tenait *enchantés*.

V. — *Chanson*, tu seras mon truchement auprès de *mon seigneur Conon* (1), et qu'il ne me fasse pas grief de ce que je ne l'ai pas vu plus tôt. Car les gens d'ici disent qu'il est meilleur que personne : aussi il me semble bien, si je désire lui parler, qu'il le voudrait aussi; c'est pourquoi tu le verras avant deux mois et si ma chansonnette lui plaît, qu'à *ma dame Isabelle* en aille la reconnaissance.

VI. — Nul homme ne peut bien chanter sans aimer; aussi, si j'avais une dame gaie telle qu'elle pût me plaire, je ne suis point encore si désespéré que je ne l'aimasse — à condition d'en être aimé.

On n'estime plus la valeur, et pour suite d'amour est chose insensée.

I. — Ni le froid ni la neige ne peuvent me contraindre à ne pas chanter et me réjouir; pourtant, je sais bien que davantage plairait une chansonnette de rime facile aux personnes ignorantes qui tiennent en estime ce qui n'a pas de *valeur*.

II. — Ceux qui ont de la *valeur*, on veut aujourd'hui les frapper, les chasser et les poursuivre, et je vous assure qu'il ne me déplairait point que l'on vit culbuter sens dessus dessous (2) cette jeunesse savante à l'excès par qui la valeur et la joie tournent à néant.

(1) Selon Schultz (*Les Poétesses provençales*, p. 11) il s'agit ici de Conon de Béthune, baron et poète, fixé en « Romanie » (l'empire latin de Constantinople) depuis la croisade de 1204. Voir notice en tête de la pièce X (Tenson).

(2) Littéral. : si la racine tournait (devenait) sommet — de cette jeunesse...

- III. De *nien* se cuida feigner
 Cel que vol amor persegre :
 Per mi'l die, que mestier m'agra
 18 Lo jorn q'ieu perdiei l'escrima
 Follamen
 Que l'ardimen
 21 Agues perdu si cum perdiei lo *sen*.
- IV. Non a *sen* qui vol ataigner
 Lai on non pot aconsegre,
 Que la doutz li pareis agra
 25 On plus sotilmen s'aprima (1)
 E, si pren
 So qu'es luzen,
 28 Si no'is garda penra lo fuec arden.
- V. Qui l'*arden* fuec pot esteigner
 D'amor ben a'l sen entegre,
 Car si'm volgues, toz temps i agra
 32 Del mal don lo fols lagrima,
 Ses ben
 Atendre granmen,
 35 C'anc no mi valc bels digz ni faitz *plazen*.
- V. Lo *plazen* rei que er seigner
 D'enperi non puose consegre,
 Qu'el ten ma persona magra
 39 Si que non pot mordre lima,
 E part m'en
 Forsadamen
 42 Qu'el e amors m'an (2) valgut engalmen.
- VII. *Vers*, vai-t'en
 Tost e corren
 45 E non sai on, q'ieu te segrai breumen.

VII. — CHANSON (3).

- I. Lo rossinhols chanta tant dousamen
 Que negus chans d'auzel al sieu no's pren,
 E quant ieu aug de lui matin e ser
 4 Chans e retins, dousas votz e refraitz,
 Adonex n'oblit toz mos autres pensars
 E pens d'amor, c'aisel pes m'es plus cars
 7 E membra me de mains bes que m'a faitz.
- II. Los guazardos e las merces l'en ren
 E'm tenc per sieu en tot bon covinen,
 E ja non vueill issir del sieu voler
 11 Quar molt m'en lau: per qu'ieu m'i soi afraitz
 Per bona fe, que de re no'ill soi vars ;
 C ans es ades mos plus coitos afars
 14 Servir celeis on mos cors s'es atraitz.

(1) Ms. A : la prima ; ms. H : s'aprima.

(2) Ms. : m'ant.

(3) Texte de Chabaneau : *Troubadours inédits du Périgord*, p. 41, d'après le ms. E. — Formule rythmique de la *chanson* : six strophes de sept vers, un envoi de deux vers ; de la *strophe* : deux éléments, l'un de quatre vers, l'autre de trois vers de dix syllabes.

III. — C'est un *rien* qu'il croit entreprendre celui qui veut poursuivre l'amour : je le dis pour moi, car il me serait besoin que le jour où je perdis follement toute défense envers lui, j'eusse aussi bien perdu la hardiesse que je perdis l'*esprit*.

IV. — Il n'a point d'*esprit* celui qui veut atteindre là où il ne peut parvenir, car il lui semble qu'il saisira la source à l'endroit où plus subtilement elle s'amincit et, s'il prend tout ce qui est luisant, s'il ne s'en donne garde il prendra le feu *ardent*.

V. — Quiconque en soi peut éteindre l'*ardent* feu d'amour possède bien son sens entier, car si j'y consentais, toujours en cet état j'aurais part au mal dont l'insensé pleure, sans attendre aucun bien notable, car jamais ne me profita belle parole ni acte *plaisant*.

VI. — Le *plaisant* roi qui sera (1) seigneur d'empire je ne puis plus le suivre, car il tient ma personne si maigre que la lime ne peut y mordre, et je m'en sépare par force, car l'amour et lui m'ont profité également.

VII. — Mon « vers », va-t'en tôt et en courant et je ne sais où, car je te suivrai promptement.

VIII. — *Hommage à l'amour, hommage à sa dame, et malgré tout, espoir.*

I. — Le rossignol chante si doucement qu'aucun chant d'oiseau avec le sien n'entre en lutte (2), et quand je l'entends faire matin et soir ses chants et ses roulades, ses doux accents et ses refrains, alors j'en oublie toutes mes autres pensées et je pense à l'amour, car cette pensée m'est la plus chère et je me souviens de maints biens qu'il m'a procurés.

II. — Je rapporte à lui les récompenses et les grâces que j'ai eues et je me tiens pour sien en tout bon accord, et je ne veux jamais échapper à sa volonté car je m'en loue beaucoup : aussi me suis-je soumis à lui de bonne foi, en sorte que je ne lui suis changeant en rien ; au contraire c'est toujours mon affaire la plus pressante que de servir celle vers qui mon cœur a été entraîné.

(1) Si le futur du ms. est exact, cette indication permettrait de dater approximativement la pièce. Frédéric II, roi de Sicile dès 1197, fut opposé à Othon IV comme empereur d'Allemagne en 1212, couronné à Aix-la-Chapelle en 1215, et à Rome par Honorius en 1220. La pièce pourrait se placer entre 1212 et 1215. Mais ne faut-il pas lire plutôt au présent : *que es seigner* : « qui est seigneur d'empire » et par suite reporter la pièce après 1215 ou 1220 ? C'est l'interprétation suivie dans la Notice sur Cairel.

(2) Ou « en comparaison, ne se compare à », sens que je crois dérivé du précédent. Cf. Levy, VI, 515, n° 28.

- III. So es aquill pros don' ab lo cor gen
Cui ieu mi do al meils qu'ieu lo enten,
E si ja' ill puese servir a son plazer
18 Ben soi gueritz et enders e refraitz,
Que 'ill genser es del mon ses totz gabars,
Et es saubutz e proatz et espars
21 Et en mains luecx los sieus bons pretz retraitz.
- IV. De la beutat qu'es en lei solamen
Aurion pro d'autras pros donas cen :
Qu'estalbiar deuri 'om son vezer
25 Tro que leis vis, que d'autra es mal traitz ;
Quar ges en tant non es la soa pars
Quan cobre cels de terra ni clau mars,
28 Ni nuils bos pretz no l'es en re sofraitz.
- V. Per qu'ieu soi sieus per far son mandamen ;
C'aura nori a deman ni tenemen
Ni part ni dreg ni respèg ni poder ;
32 So sap ill be qu'ieu soi a totz trazaitz
Sos fis amicx, vers et humas e clars,
Fermes e segurs e non de re avars,
35 E'm soi per lieis d'autras amar estraitz.
- VI. E pos ill sap c'aisi m'a ses conten,
Ben dei trobar merce e chاوزimen
Ab lieis. Oc be, ges no m'en dezesper,
39 C'ap gen servir ai vis mains aturs fraitz.
— Fors que de lieis : no'm tanh asegurars
De nuilla re. — Si fai, que desperars
42 Es falsa fes et es dobles forfaitz.
- VII. Sapchatz, *Mirail*, c'aisi es mos amars
44 En liei que totz m'es faillitz mos agaitz.

VIII. — CHANSON (2).

- I. Mout mi platz lo dous temps d'abril,
Quan vey florir pratz e boissos,
Et aug lo chan dels auzelos
4 Que fan los playssatz retendir ;
Adoncx cossir
6 Cum ieu pogues jاوزir
D'un joi novelh que m'es al cor intratz,
Que m' ve d'amor a cui mi sui donatz ;
Per qu'ieu farai guais motz ab son plazen,
10 Qu'atendut ai la razon longamen.
- II. Ma don' a pretz senhoril
E los fagz e ls digz amoros :
Per qu'ieu n'am mais mos huels amdos
14 Quar me feron en lieys chاوزir :
Mas no l'aus dir
16 Mon cor ni descobrir,
Quar per un pauc pert hom soven assatz ;
E s'ieu de lieys perdial guay solatz
Ni'l gap ni'l ris ni'l belh aculhimen,
20 No viuria pueys jorn, mon escien.
- III. Del sieu belh cors grill'e sotil,
Blanc e gras, suau, len e dos
Volgr'ieu retraire las (2) faissos ;
24 Mas gran paor ai de falhir.
Quan ieu remir
26 Son gen corps cui dezir,
Sa saura crin pus que aur esmeratz,
E son blanc front, e'ls sils voutz et delguatz,
E'ls huels e'l nas e la boca rizen,
30 A ! per un pauc denan totz non la pren.

(1) Texte de Raynouard, III, 431. — Formule rythmique de la *chanson* : cinq strophes de dix vers, deux envois, l'un de quatre, l'autre de deux vers ; de la *strophe* : trois éléments, le premier de quatre vers de huit syllabes, le second de deux vers de quatre et de six syllabes, le troisième de quatre vers de dix syllabes.

(2) Rayn. sas.

III. — C'est cette noble dame au corps gentil à qui je me donne du mieux que je le sais, et si je puis jamais la servir selon son plaisir je suis bien guéri et relevé et soulagé, car c'est la plus gracieuse du monde sans aucune exagération, et il est connu, éprouvé, répandu et raconté en maints endroits, son solide mérite.

VI. — De la beauté qui est en elle seule eent autres nobles dames auraient assez : tout homme devrait ménager ses regards jusqu'à ce qu'il la vit, car une autre les attire à tort ; en effet, il n'y a point sa pareille en toute l'étendue de terre que le ciel recouvre ou que la mer enclôt, et nul bon mérite ne lui est en rien refusé.

V. — Aussi suis-je sien pour accomplir son ordre ; nulle autre n'a en moi de revendication ni de fief, de part ni de droit, de respect ni de devoir ; et ceci elle le sait bien que je suis en toutes conjonctures son fidèle ami, vrai, humain et gai, ferme et sûr, et nullement avare, et que je me suis, pour elle, arraché à l'amour d'autres dames.

VI. — Et puisqu'elle sait qu'elle me possède ainsi sans contestation, je dois bien trouver chez elle pitié et égard. Oui, vraiment (1), je n'en désespère pas, car par une gracieuse servitude j'ai vu maintes résistances brisées. — Sauf la sienne : il ne me convient pas de m'assurer en rien. — Si fait ! car désespérer, c'est être faussement fidèle et c'est un double crime.

VII. — Sachez, *Miroir*, que mon amour est placé en elle au point que toute ma ruse (2) a échoué.

Portrait de sa dame.

I. — Grandement me plaît le doux temps d'avril, quand je vois fleurir prés et buissons, et que j'entends le chant des oiseaux qui font retentir les taillis ; alors je médite comment je pourrais jouir d'une joie nouvelle qui est entrée en mon cœur et qui me vient de l'amour à qui je me suis donné. C'est pourquoi je ferai de gaies paroles sur un air plaisant, car j'ai attendu longuement pareil sujet de vers.

II. — Ma dame a un mérite seigneurial, des actions et des paroles amoureuses : aussi en aimé-je mieux mes deux yeux pour m'avoir fait porter mon choix sur elle ; mais je n'ose lui déclarer ni lui découvrir mon cœur, car pour un petit profit on perd souvent beaucoup, et si moi je perdais son joyeux agrément, sa verve, son rire et son bel accueil, je ne vivrais plus un seul jour, j'en suis sûr.

III. — De son beau corps fin et délicat, blanc et potelé, suave, lisse et doux, je voudrais décrire les formes, mais j'ai grand peur d'y être impuissant. Quand je contemple son gentil corps que je désire, sa chevelure plus blonde que l'or affiné, et son front blanc, ses sourcils arqués et déliés, ses yeux, son nez et sa bouche riieuse, ah ! peu s'en faut que devant tous je ne la saisisse.

(1) « Le poète se parle et se répond à lui-même. Il n'a pas plutôt exprimé son espoir (*Oc be...*) qu'il se reprend à craindre (*Fors que de...*) puis encore, aussitôt après, à espérer de nouveau (*Si fai...*) [Note de Chabaneau].

(2) Exactement « aguet, embuscade, embûche » c'est-à-dire ici *précaution contre l'amour*. Cf. VII, 18 : *perdiei l'escrima*.

IX. — *Tenson d'Isabella (poétesse italienne)*
contre Elias Cairel.

Notice sur Isabella et sur la date du séjour d'Elias Cairel en Grèce. Dans son savant opuscule sur les *Poétesses provençales* (1), Oscar Schultz fait précéder l'édition de cette tenson d'une brève notice sur Isabella. Il propose une identification intéressante, plus précise et meilleure que celle indiquée plus haut (d'après l'*Histoire Littéraire*) dans la notice sur Cairel. « Isabella était de la célèbre maison italienne des Palavicini. Fille de Guido Marchesopoulo, qui alla s'établir en « Romanie », sûrement dès 1210, et y devint seigneur de Bodonitza (Thessalie), elle suivit son père et se maria là-bas avec un seigneur indigène » (2). Une preuve subsidiaire qu'Isabella était en Grèce avant 1215 se trouve dans les envois de la pièce I. Le premier lui est adressé « en terre grecque » (v. 49-51) (3); et le second est adressé (v. 53) au marquis (Guillaume) de Massa : or, celui-ci mourut en 1215. Quant au séjour d'Elias Cairel en « Romanie », Schultz le fait commencer dès avant 1219 parce qu'il « considère comme vraisemblable que Cairel fût là-bas au moment où il mentionne fréquemment ses relations en ce pays ». Nous ne trouvons pas de preuve rigoureuse de cette manière de voir dans les trois chansons alléguées : V, I, IX. 1° Il est ingénieux de chercher dans le « seigneur Como » (4) de la pièce V

TENSON (5).

- I. « N'ELVAS CAIREL, del amor
 Q'ieu e vos soliam aver
 Voil, si us platz, qe m digatz lo ver :
 4 Per qe l'avez cambiat (6) aillor ?
 Qe vostre chanz non vai si com solia ;
 Et anc vas vos non fui salvatj' (7) un dia
 Ni vos d'amor no'm demandetz anc tan
 8 Q'ieu no fezes tot al vostre coman.

(1) *Die provenzalischen Dichterinnen* (Biographies et Textes, avec une Introduction) Leipzig, Gustav Fock, 1888, 36 p. in-4°. La notice sur Isabella (une page) porte le n° 7, p. 11.

(2) Schultz renvoie à Schirrmacher, *Die letzten Hohensaufen*, Stammtafel der Palavicini A. 2 und 3.

(3) Dans une autre pièce (XII) Cairel dit qu'il « n'a pas vu Isabelle depuis un an » (v. 47) et que s'il avait pu franchir la mer « sur un pont » il se serait près d'elle. Je crois que cette pièce a été écrite un an après le départ d'Isabella pour la Grèce, c'est-à-dire vers 1211.

(4) « Je lis *Cono* (v. 45), accus. du provençal *Coine*, anc. français Quesnes » (Schultz). Il serait plus correct d'indiquer ainsi la double forme : cas sujet *Coines*, cas régime *Coino*.

(5) Texte corrigé du ms O, d'après l'*Archiv* de Herrig, t. 34, p. 382. Formule rythmique de la chanson : six strophes de huit vers, plus deux envois de quatre vers ; de la *strophe* : deux éléments, l'un de quatre vers de huit syllabes, l'autre de quatre vers de dix syllabes.

(6) Ms. cambiant.

(7) Ms. nom sui salvatz.

(v. 49-58) le fameux trouvère et baron Quesnes ou Conon de Béthune « qui, depuis 1202, vivait dans l'empire latin, en 1213 encore était dans sa seigneurie d'Andrinople, en 1216 fut nommé régent de Romanie et mourut entre 1217 et 1219 ». [Rectifier ces dates : régent de 1219 à 1221 (cf. note 2 fin). Conon mourut vers et avant 1224]. Mais Cairel lui envoie sa chanson tout en restant *en-deçà* de la Méditerranée (*la gens de say Dizon*, v. 53) c'est-à-dire en France ou en Italie. C'est ce que prouve encore le délai de deux mois qu'il donne à sa chanson pour parvenir au destinataire (*per que · l veyras ans de dos mes*, v. 58). 2° En admettant que la pièce I, où l'impératrice Yolande de Constantinople (1) est nommée, « doit par suite se placer entre 1217 et 1219 » (2) on ne peut rien en conclure sur la date du passage de Cairel en Romanie. Car ce sirventés a bien été écrit en *Occident*, en France ou plutôt en Italie (cf. le v. 33 où *lai* « là-bas » désigne l'Orient). 3° Enfin, la lecture très plausible de Schultz au v. 40 de la Tenson [IX] (il lit *patriarch'ivan* au lieu de *patriarchuan*) met bien en relations Isabella avec un « Patriarche Ivan » de l'Eglise Grecque, mais nous ne savons absolument rien sur un patriarche de ce nom. D'après cette lecture et le contexte (v. 37-42) il devient très probable que cette tenson a été « échangée entre Isabelle et Cairel lorsqu'ils se trouvaient tous deux en Grèce », mais il reste impossible de déterminer plus exactement la date de cette pièce et du séjour de Cairel.

Isabelle contre Elias Cairel : elle se plaint d'être oubliée ; il se justifie.

- I. « Maître Elias Cairel, sur l'amour que vous et moi nous avions coutume de nous montrer, je veux, s'il vous plaît, que vous me disiez la vérité. Pourquoi l'avez-vous tourné ailleurs ? car votre chant ne prend pas le chemin qu'il suivait d'ordinaire. Pourtant je n'ai pas été farouche un seul jour envers vous, et vous ne m'avez jamais demandé si grand témoignage d'amour que je n'aie agi entièrement selon votre requête.

(1) Le 3° empereur latin, beau-frère et successeur de Henri de Flandre, Pierre de Courtenay (1216) ne vit jamais Constantinople. Il s'arrêta au siège de Durazzo, tomba entre les mains de Théodore l'Ange et mourut captif. Sa femme *Yolande* (substituer ce nom à « Hélène », I, 39, traduction) se rendit par mer à Constantinople où elle exerça la régence jusqu'en mai 1219, date de sa mort. L'empire fut dévolu à Robert de Courtenay (1219-1228), fils cadet de Pierre, qui exerça d'abord le pouvoir sous la direction de Conon de Béthune, jusqu'à sa majorité (mars 1221).

(2) La date de 1222 indiquée dans la Notice sur Cairel (alinéa 3) est donc trop tardive. Quant au vers 52 du Sirventés, il peut s'entendre des premières tentatives de Théodore l'Ange.

- II. — MA DOMN'EYSABELLA, valor
 Joi e pretz e sen e saber
 Soliatz (1) qec jorn mantener :
 12 E s'ieu en dizia lauzor
 E mon chantar, no'l ditz per drudaria,
 Mas per honor e pron q'ieu n'alendia,
 Si con joglars fai de dompna prezan ;
 16 Mas chascun jorn m'es anada cambian.
- III. — N'ELIAS CAIREL, amador
 •No vim mais de vostre voler,
 Qi cambges dompna per aver.
 20 E s'ieu en disses desonor
 Eu n'ai dig tant de be q'om no'l creiria.
 Mas ben podetz doblar vostra folia :
 De mi vos dic q'ades vau meilluran,
 21 Mas endreig vos non ai cor ni talan.
- IV. — DOMN', eu faria gran foller
 S'istes gair' en vostre poder ;
 E ges per tal no'm desesper
 28 S'ans tot non aic pron ni honor.
 Vos, remanhes (2) tals com la genz vos cria,
 Et ieu irei vezer ma bell'amia
 E'l sieu gen cor graile e ben istan,
 32 Que no m'a cor menzongier ni truan.
- V. — N'ELIAS CAIREL, fegnedor
 Resemblatz, segon mon parer,
 Con hom q'i's feing de dol aver
 36 De zo dont el no sen dolor.
 Si'm crezialz, bon conseil vos daria :
 Qe tornassetz (3) estar en la badia ;
 E no'us auzei anc mais dir mon semblan,
 40 Mas pregar n'ei lo patriarch'Ivan.
- VI. — DOMN'EYSABEL', en refreitor
 Non estei anc, matin (4) ni ser,
 Mas vos n'auretz oimais lezer,
 44 Q'em breu temps perdretz la color (4).
 ... Estier mon grat mi faitz dir vilania,
 Et ai mentit, q'eu non crei q'el mond sia
 48 Dompna tant pros ni ab heutat tan gran
 Com vos avetz, per q'ieu i'ai (5) agut dan.
- VII. — Si'us plazia, N'ELIAS, ieu volria
 Qe'm disesses qals es la vostr'amia
 E digalz lo'm e no'i anetz doptan,
 52 Qe'us en valrai, s'ela va s'aziran.
- VIII. — DOMPNA, vos m'enquerretz de grant follia
 Qe par razon s'amistat en perdria ;
 Qe per paor qe lauzengier mi fan,
 36 Pero non aus descubrir mon talan. »

X. — CHANSON (6).

- I. Per mantener joi e chant e solatz,
 Que vas totz latz
 Vei baissar e chazer,
 Farai chansso : empero non esper
 5 Que ja bons chans sia mais ren prezat,
 Car cort e don e pretz e galaubia
 Joi e joven valor e cortesia
 Appel om outracuamen,
 9 E vol chascus reignar ab sen.

(1) Ms. solatz.
 (2) M. remantes.
 (3) Ms. tornassetz.
 (4) Ms. mattin (v. 42) ; collar (v. 44).
 (5) Ms. avet... ihai.
 (6) Texte du ms. A. Edition de Lollis, n° 144. Formule rythmique de la *chanson* : cinq strophes de neuf vers ; de la *strophe* : deux éléments, l'un de cinq vers (de dix, quatre, six, dix, dix syllabes), l'autre de quatre vers (deux de dix, deux de huit syllabes). A partir de la stro-

II. — Ma dame Isabelle, vous aviez coutume de maintenir chaque jour valeur, joie, prix, sens et savoir : et si je disais votre louange dans mes chansons, je ne l'ai point dite par folle galanterie, mais pour l'honneur et le beau profit que j'en attendais, comme le fait un jongleur avec une dame de haut mérite ; mais chaque jour vous êtes pour moi allée changeant.

III. — Maître Elias Cairel, jamais nous ne vîmes amoureux selon votre volonté, qui changeât sa dame pour de l'argent (1). Si je voulais en tenir des propos à votre honte, j'ai dit moi-même tant de bien de vous qu'on ne les croirait pas. Mais vous pouvez bien redoubler votre folie : pour ce qui est de moi, je vous assure que je deviens sans cesse meilleure, mais à votre endroit, je n'ai ni désir ni envie.

IV. — Dame, je ferais une grande folie si je restais longtemps en votre pouvoir. Je ne me désespère point pour autant, si je n'ai pas obtenu auparavant tout le profit et l'honneur. Vous, restez telle que te monde vous proclame, et moi j'irai voir ma bonne amie et son gentil corps délicat et bien séant, qui n'a pour moi le cœur ni mensonger ni vil.

V. — Maître Elias Cairel, vous faites figure d'hypocrite, me semble-t-il, comme un homme qui fait semblant de souffrir d'une chose dont il ne ressent nulle douleur. Si vous me croyiez, je vous donnerais un bon conseil : ce serait de revenir passer quelque temps à l'abbaye. Je ne vous osai jamais dire là-dessus mon sentiment, mais j'en prierai le patriarche Yvan.

VI. — Dame Isabelle, au réfectoire je ne me trouvais jamais, ni matin ni soir, mais vous, vous en auez désormais le loisir, car dans peu de temps vous perdrez votre fraîche couleur... Ah ! vous me faites dire vilénie contre mon gré, et j'en ai menti, car je ne crois pas qu'au monde il y ait une dame si noble ni d'une beauté aussi grande que vous l'avez, ce dont j'ai senti, du reste, grand dommage.

VII. — Si cela vous plaisait, maître Elias, je voudrais que vous me disiez quelle est votre amie. Dites-le moi et n'en concevez aucune crainte, car je vous assisterai, si elle veut se fâcher (2).

VIII. — Dame, vous me priez de commettre une grande folie, car avec raison je perdrais son amitié, et pour la peur que me font les médisants, je n'ose vous découvrir mon inclination. »

X. — *Le bon sens ne convient pas toujours, surtout en amour ; hommage et prière à l'Amour et à sa dame.*

I. — Pour maintenir la joie, le chant et le hadinage, que de tous côtés je vois baisser et déchoir, je ferai une chanson : pourtant je n'espère pas que désormais le bon chant soit en rien apprécié, car cour ouverte, don, mérite et magnificence, joie et amabilité, valeur et courtoisie, on les appelle aujourd'hui extravagance, et chacun veut vivre avec sens.

phé III, les vers 6 et 7 de chaque strophe offrent une rime intérieure à la 4^e syllabe. [Le ms. A sépare, en deux vers distincts, les deux éléments des vers 24-25, 33-34 et 42, mais non ceux du v. 43].

(1) Elle feint de prendre à la lettre le mot de « profit » qu'Elias a employé au sens moral.

(2) Cette amie n'est peut-être autre qu'elle-même (?) Mais Elias n'accepte pas cette offre enjouée, car un amant ne doit, sous aucun prétexte, révéler le nom de sa dame. — Le ms. porte : « Sela va nisasetan », que j'ai corrigé en : s'ela va s'aziran. »

II. Mas cel qui vol tot jorn esser *senatz*
 Es enganatz
 Sovens en son saber,
 43 Car maintas veltz ai vist gran sen nozer
 Et ajudar maintas veltz grans foudatz :
 Per que nuils hom que manten drudaria
 Non deu gardar son sen ni sa foillia ;
 Ni non pot aver pretz valen (1)
 18 Nuils hom s'en amor non *enten*.

III. Mas vos, Amors, de me vuoill qu'*entendatz*
 Que jes no'm platz
 Car no'm voletz valer
 22 Ab lieis que 'm fai sospirar e doler ;
 Jes eschazer no'us pot grans eretatz
 Si muor, q'en *patz* ai sufert chascun dia,
 Puois anc fui *natz*, la vostra seignoria ;
 E vos faitz mi pieitz per un cen
 27 Car fatz votre *comandamen*.

IV. C'e tal dompna sui del tot *comandatz*
 Et autreiatz
 Per far tot son plazer
 31 Q'eu non biais (2) ni'n camje mon voler
 Ni ai poder qe'm vir en autre latz :
 Car sa *beutatz* mi destreing tant e'm lia
 Que tant *loignatz* non sui c'ab lieis no sia
 Mos cors ; et aia'n chausimen,
 36 Que 'm get d'aquest greu *pensamen*.

V. Car maintas veltz sui tan fort *apensatz*
 Que oblidatz
 Me lais del tot chaser ;
 40 Adoncs la vei, mas ill no'm pot vezer,
 Ni vol caber en lieis humilitatz.
 Trop sui *sobratz*, mas enqer vensseria
 S'ieu fos *jutgatz* per dreich, si cum deuria :
 Car anc non fis nuill faillimen
 45 Vas lieis, mas car l'am humilmen.

XI. — DESCORT (3).

I (4) Can la freidors (5) irais
 L'aura dosana
 Son eu (6) d'amor plus gais
 Que cant flors grana,
 C'al cor me sors e'm nais
 6 Una fontana
 Don la dolors e'l fais
 C'ai sofert sana ;
 Mas grans (7) folors m'atrais
 Fals amors vana
 Per qu'eu aillors m'eslais
 12 Ves plus certana.

II. — Pourtant celui qui veut toujours être *sensé* se trompe souvent avec tout son savoir, car maintes fois j'ai vu un grand sens nuire et maintes fois de grandes folies être profitables : aussi tout homme qui défend la galanterie ne doit pas regarder s'il a du sens ou de la folie ; d'autre part, nul ne peut avoir de prix utile s'il ne s'applique pas à l'amour.

III. — Quant à vous, Amour, je veux que vous entendiez ma plainte : il ne me plaît point de voir que vous ne voulez pas m'aider auprès de celle qui me fait soupirer et souffrir. Il ne peut vous en échoir grand héritage si je meurs : en paix j'ai supporté chaque jour, depuis que je suis né, votre souveraineté ; mais vous me traitez cent fois plus mal parce que j'observe votre *commandement*.

IV. — Car telle est la dame à qui je me suis entièrement confié et octroyé pour faire tout ce qui lui plairait, que je ne détourne ni ne change ma volonté et n'ai point le pouvoir de me porter d'un autre côté ; en effet, sa beauté me méprise et m'enchaîne à tel point que je ne suis jamais si éloigné que mon cœur ne soit auprès d'elle ; qu'elle ait donc égard à cela, pour me délivrer de ce pénible *souci*.

V. — Car maintes fois je suis si *soucieux* qu'oublieux de me soutenir je me laisse tomber tout-à-fait. A de tels moments je la vois, mais elle ne peut me voir ; d'ailleurs, en elle ne veut point entrer la pitié. Je suis maintenant bien subjugué, mais je serais encore le vainqueur si j'étais jugé selon le droit, comme il se devrait : car jamais je ne commis aucune faute envers elle, sauf de l'aimer humblement.

XI. — *Adieu à une dame fausse ; hommage à une plus courtoise.*

I. — Quand la froidure rend piquant le vent doux, j'ai plus de gâté amoureuse que lorsque la fleur s'épanouit, car en mon cœur il jaillit et nait une fontaine par qui la douleur et le pesant chagrin que j'ai soufferts guérissent. Mais comme un amour menteur et vain a amené en moi de grandes folies, je m'élançe ailleurs vers un autre plus sûr.

(1) Il manque deux syllabes à la fin du vers ; je propose *valen*.

(2) Dans le ms. le vers, coupé ici, en forme deux par inadvertance.

(3) Texte du ms. N, dans Mahn, *Gedichte*, n° 231. Quelques corrections d'après le ms. A, édit. de Lollis, n° 143. — Au point de vue rythmique et musical, il y a désaccord (d'où le nom de *descort*) entre les strophes, pour le nombre (12, 12, 14, — 12, 12, 14, — 12) et la mesure des vers. Voir pour le détail de chaque strophe la note correspondante.

(4) *Formule rythmique* : douze vers, alternativement de six et de quatre syllabes, divisés en deux groupes de six vers.

(5) L's dans A.

(6) Ms. N : eo ; de même aux vers 11, 36 (ieo), 50, 53, 59 (mieo), 63 (sieo), 75.

(7) L's dans A.

II. (1)
 De servisi perdut
 Nuls hom agues
 Gazerdon tan plazen ;
 Pero ben pes
 18 Que mi aia valgut
 Ma bona fes :
 Car amei lialmen
 Lei on merces
 Non voil mais que m'aiut
 Car ai apres
 24 Son fals acuillimen.

III. (2)
 Qu'ella 'm trai
 Ab semblan gai,
 Drut, verai,
 El (3) balansa
 Mas oimai (4)
 L'escaparaï,
 31 C'apres ai sa condansa ;
 Tal savai
 Conosc e sai
 Per cui n'aurai
 Venjansa ;
 E ieu, sai,
 Ab lei que 'm plai
 38 Remanrai ses doptansa.

IV. (5)
 Ben cuidei laisar
 Rire, jogar
 E drudaria,
 Mas per nuill afar
 Desesperar
 44 Hom no's deuria ;
 Car cil (cui Deus gar !)
 Que non a par
 De cortesia
 Mi fai alegrar
 E'm fai chantar
 50 E vol qu'eu sia —

V. (6)
 — Lial servire
 D'amor ses enjan,
 E qu'eu no vire
 Aillors mon talan.
 Cant ie 'l remire
 56 Color benestan
 No 'm sen martire
 Dolor ni afan ;
 Al mieu albire
 Follor vauc casan,
 Mas ben puese dire
 62 C'onor i ai gran —

(1) Douze vers, alternativement de quatre et de six syllabes, divisés en deux groupes de six vers.

(2) Quatorze vers, divisés en deux groupes de sept, répartis chacun ainsi : trois, quatre, trois, trois ; — trois, quatre, six syllabes.

(3) Contraction (rare) pour *En la*.

(4) N : oimais, A supprime l's.

II. — Et je ne crois pas que personne pût tirer d'un temps de service mal employé une récompense aussi agréable ; aussi je pense que m'a profité ma bonne foi ; en effet, j'aimai loyalement Celle en qui je ne veux plus que pitié désormais me secoure, puisque j'ai appris à connaître son faux accueil.

III. — Car elle n'entratne avec un air gai, amoureux et sincère dans la balance, mais désormais je lui échapperai ; j'ai appris ce que vaut son aménité. Je connais et je vois un certain méchant personnage (1) grâce à qui j'en aurai vengeance ; et moi, je le sais, auprès de celle qui me plait je demeurerai sans aucune crainte.

IV. — Je faillis bien laisser là le rire, le jeu et l'amour, mais pour nul événement l'on ne devrait se désespérer ; car aujourd'hui celle (2) — que Dieu la protège ! — qui n'a pas sa pareille pour la courtoisie me rend plein d'allégresse, me fait chanter et veut que je sois —

V. — un loyal serviteur d'amour, exempt de tromperie, et que je ne tourne pas ailleurs mon inclination. Quand je contemple en elle un teint accompli, je ne sens plus en moi ni martyre ni douleur ni chagrin : à mon avis c'est une folle chimère que je vais poursuivant, mais je puis bien dire que j'ai grand honneur à cela —

(5) Douze vers, divisés en deux groupes de six, répartis chacun en deux fois trois vers de cinq, quatre et quatre syllabes.

(6) Douze vers, alternativement de quatre et de cinq syllabes, divisés en deux groupes de six vers.

(1) Il désigne sans doute le calomniateur qui lui a succédé dans la faveur de la première dame.

(2) La nouvelle dame.

VI. (1) — S'ieu am leis on beutatz s'espan
 Cui clam merce (2), si'l plas, d'aitan
 Que mon servisi pronda
 E mon descort entenda
 67 E'l gai son (3).
 Car (4) per nuila facenda
 Non er que non atenda
 Sazon (5),
 Tan que merce deisenda
 En (6) leis que'm faz'esmenda
 E perdon
 E'l bras al col m'estenda :
 Qu'eu no voil outra renda
 76 Que'm don (7).

VII. (8) Valen
 Presen
 Aurai de leis on m'enten,
 Si'm ren
 Breumen
 82 Lo joi don mi fes coven.
 Soven
 Apren
 En leis cortesi'e sen
 Qui jen
 Enten (9)
 88 Son cors plasentier plasen.

XII. — CHANSON

I Si cum selh que sos companhos
 Ve rire e no sap de que,
 Tot atretal vey qu'es de me,
 Que fas chansos
 5 E de l'autruy joy suy joyos ;
 Mas tan mi platz
 Joy e solatz
 Per que'm don alegrier chantan,
 E nulh afan
 11 Non a tan grieu en tot lo mon
 Cum far chanso, e no sap don.

II. Er es venguda la sazos —
 Pero ben crey que fos anse —
 S'us cortes complitz de tot be
 Vol esser bos,
 16 Li desconoyssen enuejos
 A cuy desplatz
 Joy e solatz
 Cosselhan e cridan e fan
 Brut e mazan,
 Tro giet so (11) don a cor volon,
 22 Si non l'a tan ferm que l'aon.

(1) Répartition des vers de cette strophe d'après le ms. A (le ms. N'attribue les deux premiers vers de VI à V). — Quatorze vers, divisés en deux groupes, le premier de cinq vers (deux de huit, deux de six, un de trois syllabes) le second de neuf, divisé à son tour en trois sous-groupes identiques de trois vers (deux de six, un de deux syllabes).

(2) N : cuidam ; A : cui clam.

(3) N : entental gai son, fin de vers.

(4) N : ca ; A : car.

(5) N : noi atenda sason, même vers.

(6) N : em.

(7) N : joint au vers précédent.

VI. — si j'aime celle en qui se déploie la beauté et dont je réclame la pitié, s'il lui plait, en ceci seulement qu'elle accepte mon service et qu'elle entende mon « descort » et son gai son. Car nulle affaire ne fera que je n'attende pas l'occasion, tant qu'enfin la pitié descende en elle, en sorte qu'elle m'accorde compensation et pardon et qu'elle étende ses bras autour de mon cou : car je ne veux point qu'elle me donne d'autre rente.

VII. — C'est un précieux présent que je tiendrai de celle à qui je m'affectionne, si elle me rend bientôt la joie dont elle me fit la promesse. Souvent il apprend en elle la courtoisie et la finesse celui qui comprend de belle manière son cœur plaisant et agréable.

XII. — *Triomphe des ignorants auprès des courtois, des hypocrites auprès des dames ; son amour désintéressé pour la sienne.*

I. — Comme de celui qui voit rire ses compagnons et ne sait pas de quoi ils rient, tout ainsi je vois qu'il en est de moi, car je fais des chansons et c'est de la joie d'autrui que je suis joyeux ; toutefois tant me plaisent la joie et le badinage que pour cela je cherche à m'égayer en chantant, et nul labeur n'existe aussi pénible dans le monde entier que de faire une chanson et de ne pas savoir à quel sujet.

II. — Aujourd'hui est venue l'époque — pourtant je crois bien qu'elle régna toujours — où si un homme courtois et accompli en toute vertu veut se montrer bon, les ignorants fâcheux à qui déplaisent la joie et le badinage le conseillent et crient et font du bruit et du tapage jusqu'à ce qu'il rejette ce dont il a le cœur très épris, à moins qu'il ne l'ait en même temps assez ferme pour lui venir en aide.

(8) Douze vers, divisés en deux groupes de six vers et quatre sous-groupes identiques de trois vers dont deux de deux syllabes et un de huit syllabes.

(9) N : entent ; vers 77-8, 80-1, 83-4, 86-7 non séparés.

(10) Texte de Raynouard, *Choix de poésies*, t. III, p. 433. — Formule rythmique de la *chanson* : quatre strophes de onze vers, un envoi de six vers ; de la *strophe* : deux éléments, l'un de cinq vers (trois de huit, un de quatre, un de huit syllabes), l'autre de six vers (deux de quatre, un de huit, un de quatre, deux de huit syllabes).

(11) Rayn. : son ; ms. A : so dona.

- III. De las dompnas mov l'ochaizos
Per que'l pro servirs se recre,
Que fals fenhedors de mal ple
Son cabalos
- 27 E de lur dompney poderos,
E silh cui platz
Joy e solatz
Qu'es fis e leyals ses enjan
Es en soan :
- 33 Don quier a ma dompna perdon
Que'l cor ay e'l sen sus el fron.
- IV. Mi dons es guaya e belh'e pros
E tals que no'm desditz en re ;
Ni ieu no'l fuy anc per ma fe
Tropenujos
- 38 Ni elha no saup anc qui'm fos.
Doncx per que'm platz
Joy e solatz ?
Quar l'am e la ser atretan
Cum s'en baizan
- 44 M'agues dat lo joy jauzion
Don tug l'autre son deziron.
- V. *Selieys cui platz*
Joy e solatz
Ai estat de vezer un an,
Mas ma fe'l man,
S'ieu trobes sobre mar un pon,
50 Vist agra son cors jauzion.

XIII. — CHANSON (1)

- I. So que'm sol dar alegransa
Mi fai soven sospirar ;
Mas per la bon'esperansa
Qu'ieu ai en so q'es a far
5 Vuouill chanter.
Car jeu no'm teing per pagatz
Del segle que n'es passatz,
Ni aquest no'm platz,
Car las poestatz
Van baissan
Jai (2), solatz,
12 E valor merman.
- II. Jois e solatz a mermanssa
Don dei joven encolpar
Q'a mes jos (3) pretz e honranssa,
Cort e don e dompneiar ;
17 E d'amar
Par que s'es chascus laissatz,
Don naissia larguetatz :
Per q'ie'n sui iratz.
Mas s'ie'n fos amatz
Tant ni qan
Be'm viratz
24 De plus gai semblan.

(1) Texte du ms A, édit. de Lollis, n° 139. — Formule rythmique de la *chanson* : cinq strophes de douze vers, deux envois de sept vers ; de la *strophe* : deux éléments, l'un de cinq vers (quatre de sept, un de trois syllabes), l'autre de sept vers (deux de sept, deux de cinq, deux de trois, un de cinq syllabes).

(2) Ms. : jai e solatz, ce qui fait une syllabe de trop comme le montrent les autres strophes.

(3) Ms. : joi.

III. — C'est des dames que vient la cause pour laquelle le noble service qu'on leur rendait se décourage, car les faux hypocrites pleins de vice sont jugés parfaits et entrent en possession de leur faveur, et celui à qui plaisent la joie et le badinage, qui est fidèle et loyal sans tromperie, celui-là est objet de mépris : aussi demandé-je à ma dame pardon d'avoir le cœur et les sentiments visibles sur mon front (1).

VI. — Ma dame est gaie et belle et vertueuse et telle qu'elle ne me contredit en rien ; du reste je n'ai jamais, par ma foi, été pour elle trop ennuyeux, et elle n'a jamais su qui j'étais (2). Pourquoi donc me plaisent la joie et le badinage ? C'est que je l'aime et la sers tout comme si, dans un baiser, elle m'avait donné l'heureuse joie dont tous les autres sont désireux.

V. — Celle à qui plaisent la joie et le badinage (3), j'ai été un an sans la voir. Mais je lui envoie l'assurance que, si j'avais trouvé un pont par dessus la mer, j'aurais vu son corps joyeux.

XIII. — Aux puissants et à la jeunesse est due la décadence de la joie et de l'amour. Ne pas s'exposer par ses retards aux pièges de la fortune : cela pour l'empereur et pour le marquis. Envoi à dame Ponsa.

I. — L'objet qui me donne habituellement de la joie me fait aujourd'hui souvent soupirer, mais à cause de la bonne espérance que j'ai relativement à ce qui me manque (4), je veux chanter. En effet je me tiens pas du tout pour satisfait par le siècle qui s'est écoulé, et celui d'à présent ne me plaît pas non plus, car les Puissances vont rabaissant la joie et le badinage et dépréciant le mérite.

II. — Joie et badinage éprouvent une diminution, et je dois en accuser la jeunesse qui a ravalé le mérite, l'honneur, la courtoisie, le don et la galanterie ; et il semble que chacun se soit abstenu de l'amour, d'où naissait la largesse : aussi en suis-je fâché. Mais si j'étais aimé d'Elle peu ou prou, vous me verriez vraiment avec un air plus gai.

(1) Sa franchise ingénue paraît à ses yeux et à son front.

(2) Voilà une discrétion extrême ; mais le parfait amant ne saurait être trop discret.

(3) Isabella, partie depuis un an en Grèce (cf. la notice sur la pièce IX) : la présente chanson est donc de 1211 environ.

(4) *Escr a far* : « manquer ». Dans ce début, et à la fin des strophes II et III, le poète fait allusion à sa dame.

- III. C'amors vol gaia *semblansa* :
 Mae ieu fail en razonar (1)
 Lieis, q'es tornada en viltansa ;
 C'om non la pot gazaigar
 29 Ses comprar ;
 Car vendutz es lo mercatz,
 Don chascus es enganatz.
 Pero ben sapchatz
 Q'ie'n sofrira en patz
 Gran afan,
 Tutz forsatz,
 36 Si'l fos *benestan*.
- IV. Cel qe's dol de *benestansa*
 Deu doblamen mal trobar :
 Si's fai, q'ieu vei la balansa
 De ricor sovens levar
 41 E baissar.
 Gardar deu totz hom senatz
 Qand es valens e prezatz,
 Que no'l prenda latz ;
 Com s'en vai vialz
 Dan enan :
 Per qu'es fatz
 48 Qui'l ben vai *tarzan*.
- V. Rossignol, vai ses *tarzansa*
 L'emperador gen pregar,
 Qe'm get oimais de fianssa,
 Car trop la vei demorar
 53 Outra'l Far ;
 Par non a, ni non fo natz :
 Pero el s'es ben lauzatz
 Malgrat dels malvatz
 Cui vei desfrenatz,
 Tant q'auran
 Lo percatz
 60 Que deservit an.
- VI. Dar vuoill ma chansson, si'l platz,
 A *Na Ponssa* part Duratz,
 Car jois e solatz
 E totas bontatz,
 Van doblan,
 E beutatz,
 El sieu cors prezan (2).
- VII. *Marques*, si cor non compratz
 Tart reignara Monferratz,
 E si vos tarzatz,
 Cil cui plus amatz
 Gandiran
 Vas totz latz
 Que non vos segran.

III. — Car l'amour veut un *air* gai : mais j'ai tort de le célébrer, lui qui est tombé à l'avilissement ; on ne peut le gagner sans l'acheter, car c'est une vente que son échange, où chacun est dupé. Pourtant sachez bien que je souffrirais en paix un dur tourment, tout mon être fût-il contraint, si Elle avait cela pour *agréable* (1).

IV. — Celui qui souffre au sortir du *bien-être* doit doublement trouver du mal : ainsi arrive-t-il, car je vois la balance de la richesse souvent se lever et se baisser. Tout homme sensé doit prendre garde, quand-il a de la valeur et est estimé, de ne pas être pris au piège ; car on s'en va promptement au-devant de son dommage : aussi est-il sot, celui qui *retarde* son bien.

V. — Rossignol, va sans *tarder* prier gentiment l'*empereur*, car il me tire désormais de ma confiance, puisque je le vois demeurer trop longtemps au-delà du Phare (2). Il n'a pas son pareil — et celui-là n'est pas encore né — : aussi n'a-t-il encore eu vraiment qu'à se louer en dépit des méchants que je vois déchainés, jusqu'au jour où ils obtiendront le salaire qu'ils ont mérité.

VI. — Je veux donner ma chanson, s'il lui plaît, à *dame Ponssa* au-delà de Durazzo (3), car la joie et le badinage et toutes les bontés vont se doublant — ainsi que la beauté — en son corps précieux.

VII. — *Marquis*, si vous n'achetez pas du courage, tard régnera Monferrat (4), et si vous tardez encore, ceux que vous aimez le plus s'échapperont de tous côtés afin de ne pas vous suivre.

(1) Ms. : enrazonar.

(2) Vers uni au précédent dans A.

(1) Littéralement : si cela lui fût (était) agréable.

(2) Le Phare de Messine. Frédéric était en Sicile (dont il était roi depuis 1197).

(3) En Albanie.

(4) Allusion au royaume de Salonique, perdu par Démétrius, frère de Guillaume, en 1222, et probablement à l'expédition préparée pour le reconquérir. Cette pièce se place ainsi, comme le sirventès II, en 1224, au moment du voyage fait par Guillaume à Catane auprès de Frédéric (v. la Notice sur Cairat).

XIV. — CHANSON (1)

- I. Totz mos cors e mos sens
 Solia esser pausat
 En joi e en solatz,
 Mas tan m'en sui loignatz
 Que mon dan
 N'ai fait gran ;
 7 Per q'era'm vauc esforssan
 De cantar,
 E jes no'm par
 Q'ieu chantes
 Ogan, qi no m'en blasmes,
 Car mos talens
 13 M'en fai pauc de *valenssa*.
- II. Ben fora plus valens
 Mos chans e plus prezatz
 S'ieu fos per lieis amatz
 On valors e beutatz
 Vai doblan ;
 Mas pauc blan
 20 S'ieu muor per leis desiran :
 Doncs laisser
 M'en vuouill. — Non far
 Car apres
 Los mals (2) soven ven lo bes.
 — Serai sufrens ?
 26 Hoc, tro Merces la't *venssa*.
- III. Si merces no la *vens*
 Que farai ? — Soffr'en patz.
 — Morrai doncs ? — Non, si fatz ;
 E cum desesperatz
 Trai t'enan.
 — Vau doptan.
 33 — De que ? — Qe'm dobles l'afan.
 — De preiar
 No't deus tarzar.
 — Hoc, s'auzes.
 — Cuias doncs non t'escoutes ?
 — Ill ? non. — Tu mens.
 39 — D'alres non ai *temenssa*.
- IV. Merceians e *temens*
 Li sui. — Ben es pagatz.
 — Non puosc mais — Trop es fatz.
 — Cosseilla'm doncs. — Be'm platz :
 Va'il denan,
 Merceian.
 46 — Non aus. — Per que ? — Car val tan.
 Non doptar.
 — Si fatz. — Vai, bar,
 A sos pes.
 — Er i sui. — Sias confes
 Ab digz plazens.
 52 — Aquest conseills *m'agenssa*.

(1) Texte du ms. A ; édit. de Lollis, n° 136. — Formule rythmique de la *chanson* : cinq strophes de treize vers, un envoi de huit vers (ou six plus deux, les deux derniers étant une sorte de modulation finale et répétant rythmiquement les précédents) ; de la *strophe* : deux éléments : l'un de sept vers (quatre de six, deux de trois, un de sept syllabes), l'autre de six vers (de trois, quatre, trois, sept, quatre, six syllabes).

(2) Il manque deux syllabes à ce vers. Je propose d'insérer ici le mot *soven*.

- XIV. — 1. *Tristesse* : il veut renoncer à son amour.
 2. *Dialogue* : conseils et encouragements.
 3. *Prière à la dame*.

I. — Tout mon cœur et mon esprit étaient d'ordinaire appliqués à la joie et au badinage, mais je m'en suis tellement éloigné que j'en ai accru mon dommage : aussi maintenant c'est avec effort que j'essaie de chanter, et il ne me semble point que j'eusse chanté cette année si nul n'avait dû m'en blâmer, car mon penchant m'y apporte peu d'aide.

II. — Mon chant aurait bien plus de *valeur* et serait plus apprécié si j'étais aimé par celle où la valeur et la beauté va redoublant. Mais j'apprécie peu que je doive mourir par elle à force de la désirer : aussi je veux m'en abstenir. — Ne le fais pas (1), car après les maux souvent arrive le bien. — Je serai donc patient ? — Oui, jusqu'à ce que Pitié te la *soumette*.

III. — Si Pitié ne la *soumet*, què ferai-je ? — Souffre en paix. — Je mourrai donc ? — Non, si tu fais ainsi ; et comme un désespéré, traîne-toi devant elle. — Je vais prenant peur. — De quoi ? — Que tu redoubles ma peine. — De la supplier tu ne dois pas différer (2). — Oui, si je l'osais. — Crois-tu donc qu'elle ne t'écoutât point ? — Elle ? non (3). — Tu mens. — De rien autre je n'ai *crainte*.

IV. — Suppliant plein de *crainte*, tel je suis avec elle. — Tu es bien payé ! — Je ne puis faire davantage. — Tu es trop simple. — Conseille-moi donc. — Il me plaît bien : va devant elle, invoquant sa pitié. — Je n'ose pas. — Pourquoi ? — C'est qu'elle a tant de valeur ! — N'aie pas peur. — Aussi fais-je. — Va, « baron », à ses pieds. — M'y voici. — Confesse-toi avec de gracieuses paroles. — Ce conseil m'agrée. »

(1) 2^e Partie : dialogue avec un ami, ou plutôt, comme il arrive assez souvent ailleurs, avec l'Amour.

(2) Littéralement : te retarder.

(3) « Non » c'est-à-dire : elle ne m'écouterà pas.

V. « Dompna, 'l vostre cors *gens*
E'l vostre pretz honratz
M'an trait lo cor dal latz,
Et es vostre'l pechatz
S'ieu, penan,
Muor aman :
59 Per qu'ieu vos prec en chantan.
 Qe'l parlar
 Pert qand esgar
 Cum vos es,
La gensser que anc nasques,
 Don viu gauzens
65 Et en greu penedenssa.

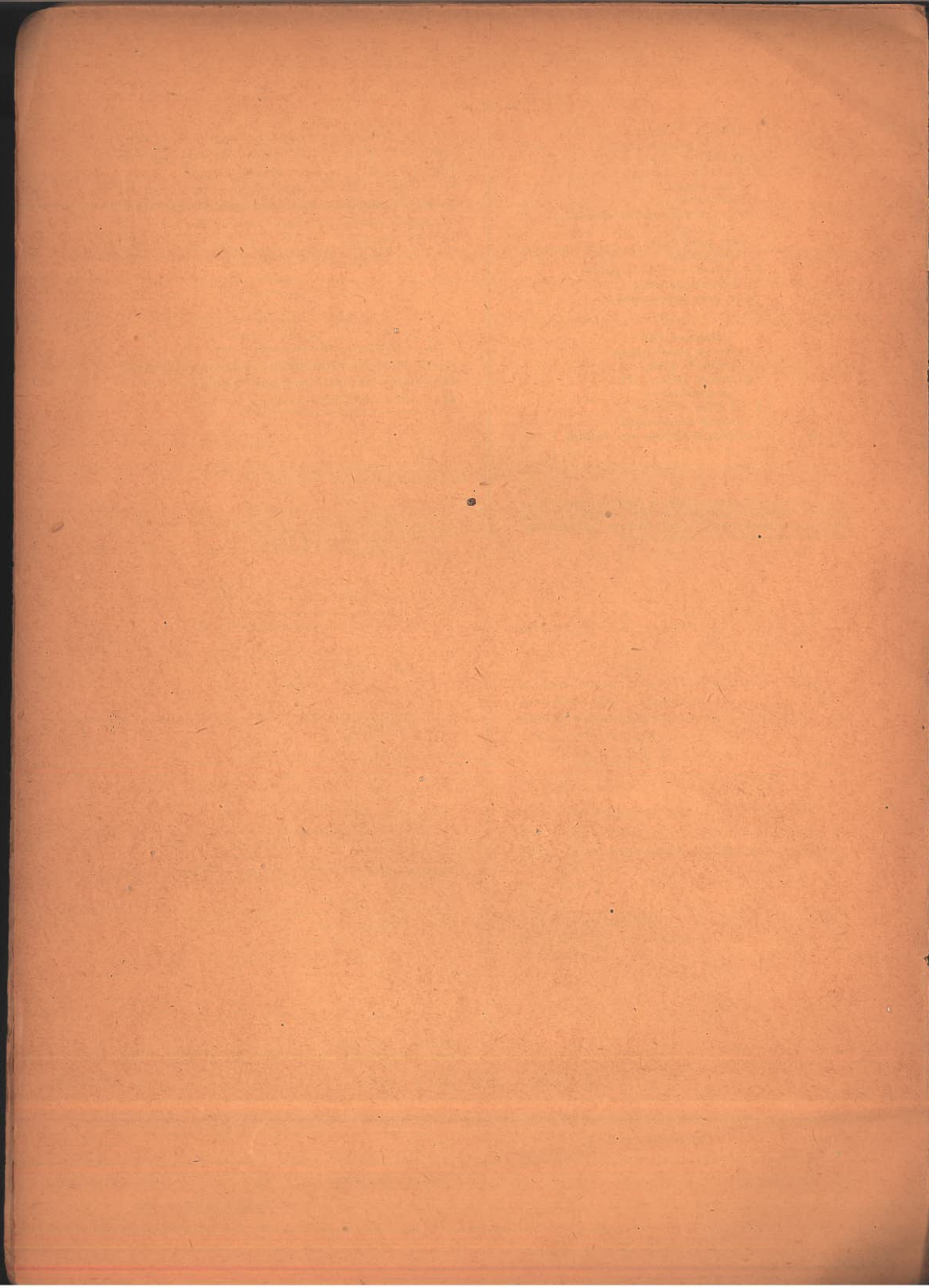
VI. « Dompna, par
 No'us puosc trobar
 Loing ni pres,
Car vostre sens... (1)
 Es conoissens
70 E fai valer valenssa :
 Doncs chausimens,
73 Dompna, e merces vos venssa. »

(1) Il manque ici trois syllabes, la dernière rimant en *es*. Cet envoi reproduit visiblement les six derniers vers de la strophe, plus deux vers (7,8=6,7) formant un redoublement rythmique final. Cf. la note initiale.

V. — « Dame (1), votre *gentil* corps et votre mérite honoré m'ont arraché le cœur du flanc, et c'est votre faute si, torturé, je méurs d'aimer : aussi vous supplié-je en chantant. Car je perds la parole quand je regarde comment vous êtes, la plus belle qui naquit jamais : ce dont je vis à la fois joyeux et en dure pénitence.

VI. — Dame, je ne vous puis trouver d'égale, ni loin ni près, car votre esprit... est clairvoyant et il fait valoir la valeur ; donc, que l'indulgence, dame, et la pitié triomphent de vous. »

(1) 3^e Partie : prière à la Dame.



Complément de Giraut de Salignac

Les chansons attribuées à Guilhem de Salignac sont de Giraut. — Existe-t-il un quatrième troubadour de Sarlat, nommé Guilhem de Saligaac, selon l'indication fournie par certains manuscrits ? Il faut répondre négativement à cette question. Ce Guilhem ou Guillem n'est autre que Giraut, dont le prénom aura été dénaturé (réduit sans doute à l'initiale *G*, ensuite mal interprétée. — Une première pièce, non publiée ici, *Nuls hom no sap que s'es grans benanansa* (*Grundriss* de Bartsch, 240, 7) est attribuée à Guillem de Salenic par le ms. M, mais la majorité des mss. la lui enlève (1) : elle est probablement de Guiraud lo Ros (Giraudon le Roux). — Une deuxième *Per solatz e per deport*, publiée plus haut sous le n° V de Giraut, lui est attribuée par le seul ms. R (2). Les mss. Ce la donnent à Guillem de Salignac (3) : mais e n'a pas d'autorité et doit être ici en particulier, pour V et VI, une simple copie de C. Quant à l'autorité de C, elle est infirmée, comme l'a remarquée Chabaneau, par ce fait qu'il ignore systématiquement l'existence de Giraut, pourtant attestée par une biographie. Ou bien il inscrit les chansons au nom de Guillem (V, VI) (5), ou bien il les attribue à d'autres troubadours, même quand elles sont manifestement de Giraut (I, III). — Enfin une troisième chanson *A vos cui tenc per domn'e per seignor* (n° VI ci-après) est attribuée à Guillem de Salignac par trois mss. Ce J sur les quatre qui la contiennent (6). Mais on vient de voir le peu d'autorité de Ce. J ne leur en ajoute guère dans le cas présent. En effet, il ne contient que la première strophe de cette chanson, qui en compte six dans C (7). Il n'est donc qu'un simple extrait de la source commune.

Pour conclure, il y a bien lieu de rendre à Giraut de Salignac les deux dernières pièces examinées. On va lire ci-après la dernière, dont une circonstance fortuite m'avait empêché de prendre la copie lorsque j'ai commencé la présente publication.

Il subsiste donc en totalité 24 pièces des troubadours de Sarlat et non pas 23 comme il avait été annoncé à la page 1 de cette édition.

Erratum. — A la fin du *descort* de Giraut de Salignac (pièce V), il faut rétablir la traduction française du vers 50. « Et je n'ai, disant cela, trop parlé (exagéré) en rien. »

Constantine, le 16 juin 1912.

R. L.

(1) Dans C elle est anonyme ; E l'attribue à Raimon de Miraval, DD° IK à Guiraud lo Ros.

(2) E : Guillem d'Anduza ; C : Aimeric de Belenoi.

(3) Raynouard, III, 396, la publie sous ce nom.

(4) *Biographies des Troubadours*, p. 152, note 2.

(5) Tout en se contredisant lui-même ; pour V voir note 2 : C : (deuxième copie dans C) ; pour VI voir la note suivante : table de C.

(6) Le quatrième, R, l'attribue à Gui d'Uissel, et avec lui la table du ms. C.

(7) Je n'ai pas en mains la copie de Re.

VI. — CHANSON (1).

- I. A vos cui tenc per dona e per senhor,
 Bona dona, volgra clamar merce
 Per un' amor que devez vos mi ve,
 4 Que'm destrenhtan que, si'n breu no'm secor
 Vostre gens cors, non puese vius remaner :
 Et anc no vos o auzei far parer ;
 Et si us en sui cent vetz vengutz denau,
 8 Pueys, quan vos vey, no us aus dir mon talan.
- II. Ans qu'ieu vos vis, vos aic tan fin'amor
 Qu'ieu non amava tant autrui ni me ;
 Quan vos vi pueys, doblat l'amors desse
 12 E trobey vos a mos huelhs pus gensor
 Qu'ins en mon cor no us sabia vezer,
 Tant c'autr'amor mi fetz del cor mover ;
 Mas la vostra no s'en part tant ni quan,
 16 Et empero anc no hi ac tan gran.
- III. Non esgardetz ves mi vostra ricor,
 Humilitat esgardar hi cove
 Per amor dieu, e s'autre pro no'm te,
 20 No'm tengua dan, s'ieu vos die ma clamor ;
 Quar ges, dompna, no m'en puese eslener,
 Si'm fors'amors que'm ten en son poder ;
 E de senhor deu hom far son coman,
 24 Pus que partir no s'en pot, on que an.
- IV. No'm tenguan dan ab vos devinador
 Ni lauzengier cui dieus don de mal estre ;
 Sitot ab lieys qu'enguanet mi e se
 28 Mi tengron dan, pero no'n fatz clamor,
 Quar anc en re no la'n vim mais valer,
 Ni anc despueys no fetz mas decazer ;
 Per qu'ieu la'n met(2) pertostemps a mon dan,
 32 E do m'a vos lial e ses enjan.

(1) Texte de Raynouard, t. III, p. 394. Variantes de la première strophe dans le manuscrit J, *Rivista*, etc, t. I, p. 43 : vers 1 que tenc per don ; 3 per un deszir ; 5 gens admis dans le texte au lieu de gen de Raynouard ; 7 mil ves. Formule rythmique de la *chanson* : cinq strophes de huit vers, un envoi de quatre vers ; de la *strophe* : deux éléments, l'un et l'autre de quatre vers de dix syllabes.

(2) Raynouard : *vey*, qui me paraît dénué de sens. Je propose *met* de *metro* (ou *get* de *getar*) : *metro* a son *dan* (*getar* a s. d. sens analogue) locution fréquente, tirée peut-être du jeu, « mettre à son dommage », c'est-à-dire considérer comme un dommage assuré mais négligeable, par suite « négliger, mépriser ».

VI. — Il implore la pitié de sa nouvelle dame, en qui est toute sa pensée (1).

I. — A vous que je tiens pour ma dame et pour mon seigneur, bonne dame, je voudrais crier merci pour un amour qui envers vous me vient, et m'étreint tellement que si dans peu ne me secourt votre gentil corps, je ne puis demeurer vivant : et jamais je n'osai vous faire paraître ce sentiment, et pourtant cent fois pour cela je suis venu devant vous, puis, quand je vous vois, je n'ose vous dire mon inclination.

II. — Avant que je vous visse, j'eus pour vous un amour si parfait que je n'aimais autant ni autrui ni moi-même ; quand je vous vis ensuite, mon amour doubla aussitôt et je vous trouvai devant mes yeux plus belle qu'au dedans de mon cœur je ne savais vous entrevoir : si bien que vous fîtes partir de mon cœur tout autre amour, mais le vôtre ne s'en éloigne ni peu ni beaucoup : aussi bien n'y en eut-il jamais d'aussi grand.

III. — Ne considérez pas au regard de moi votre puissance, c'est l'indulgence qu'il sied ici d'envisager, pour l'amour de Dieu, et s'il ne me vaut pas d'autre profit, qu'il ne me porte pas dommage le fait de vous dire ma plainte ; car je ne puis du tout, dame, m'en abstenir, tant me violente l'amour qui me tient en son pouvoir. Et d'un seigneur on doit accomplir l'ordre, du moment qu'on ne peut se séparer de lui, où que l'on aille.

IV. — Qu'ils ne me portent pas préjudice avec vous les espions ni les médisants, auxquels Dieu puisse accorder de se trouver mal ! Bien qu'auprès de celle qui trompa et moi et elle-même ils m'aient causé du tort, pourtant j'en fais nulle plainte, car jamais en rien nous ne l'en avons vue valoir davantage, et jamais depuis elle ne fit que déchoir : c'est pourquoi je la mets pour jamais au rang d'une perte négligeable et je me donne à vous loyalement et sans tromperie.

(1) Je ne découvre pas dans cette chanson — et j'ignore par ailleurs — ce qui a pu justifier l'identification de cette dame proposée par Chabaneau (*Biographies*, p. 152) dans sa notice, que voici, sur *Guilhem de Salignac* : « N'est probablement pas différent de Giraut de Salignac. — Une chanson, où il célèbre la comtesse de Bur-latz, fille de Raimon V, comte de Toulouse [et femme du vicomte de Béziers, Roger II Taillefer, 1167-1194], qui fut aimée d'Arnaut de Mareuil.

V. El mon non a rey ni emperador
Que puese'aver mais de fin pretz ab se
Que ieu, dompna, si vos mi voletz be,
36 Ni'm retenetz per vostre servidor ;
En vos podon complir tug mey voler,
Mas ieu m'en prenc so que non aus querer,
A quascun jorn cinc cens bais en pensan,
40 De que non tem gelos ni mal parlan.

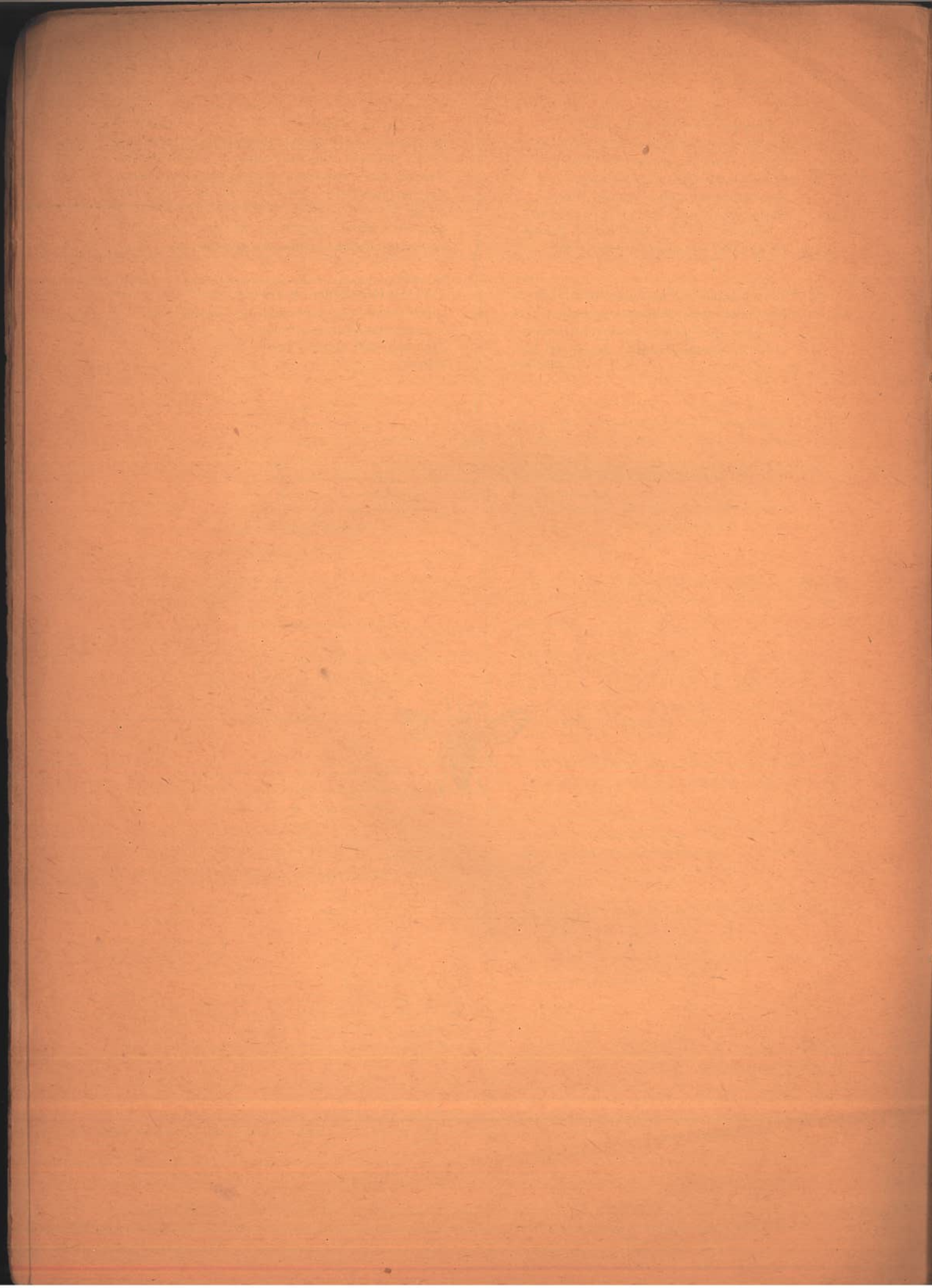
VI. Bella dompna, de vos puese dir en ver
Que de fin pretz, d'amicx e de poder
Creyssetz totz jorns, e'us anatz melhur'an,
44 Qu'autra dompna del mon ges no val tan.

V. — Dans le monde il n'y a ni roi ni empereur qui puisse avoir en lui plus de véritable prix que moi-même, dame, si vous me voulez du bien et me retenez pour votre serviteur ; en vous peuvent s'accomplir tous mes désirs, mais j'en prélève à mon profit ce que je n'ose demander, c'est à-dire chaque jour cinq cents baisers en pensée, au sujet desquels je ne crains ni jaloux ni mauvais parleur.

VI. — Belle dame, de vous je puis dire en vérité qu'en parfait mérite, en amis et en puissance vous croissez tous les jours et allez vous embellissant, si bien que nulle autre dame du monde ne vaut certes autant.

FIN





TABLE

	Pages
AVANT-PROPOS.	1
Aimeric de Sarlat (vers 1190-1210).	
BIOGRAPHIE.	1
I. CHANSON : Aissi mieu mas chansos. <i>Jaloux et fidèle.</i>	2
II. CHANSON : Fis e leials e senes tot enguan. <i>Attente résignée</i>	3
III. CHANSON : Quan si cargo'l ram de vert fueilh. <i>Pour n'avoir pas osé !</i>	3
IV. CHANSON : S'eu no'm lau d'amor tant qon soil. <i>Désillusion muette</i>	4
Giraut de Salignac (vers 1200).	
BIOGRAPHIE.	5
I. CHANSON : Aissi com cell qu'a la lebre cassada. <i>Nouvel Amour, plus douce joie.</i>	5
II. JEU-PARTI PROPOSÉ A PEIRONET : D'una razon, Peironet, ai coratge. <i>Le cœur ou les yeux ?</i>	6
III. CHANSON : En atretal esperansa. <i>Persévérance et prière à la dame.</i>	7
IV. CHANSON : Esparviers et austórs. <i>Largesse.</i>	8
Elias Cairel (vers 1220-1230).	
I ^{re} et II ^e BIOGRAPHIES	9
NOTICE SUR CAIREL	10
I. PREMIER SIRVENTÉS (avant 1224) : Qui saubes dar tant bon conseil denan. <i>A Frédéric II et à Guillaume IV de Montferrat.</i>	11
II. DEUXIÈME SIRVENTÉS (1224) : Pus chai la fuelha del garric. <i>A Guillaume IV : tarder davantage serait lâche.</i>	12
III. VERS : Abril-Ni may-Non aten. <i>Résignation solitaire.</i>	13
IV. VERS : Era non vei puey ni comba. <i>A sa dame en Grèce : un plus puissant ne saurait éprouver l'amour pur qui l'enchaîne.</i>	14
V. CHANSON : Estat ai dos ans. <i>Tristesse ; décadence du siècle ; perfidie de sa dame.</i>	15
VI. VERS : Freis ni neus no'm pot destreigner. <i>On n'estime plus la valeur, et poursuite d'amour est chose insensée.</i>	16
VII. CHANSON : Lo rossinhols chanta tant] dousamen. <i>Hommage à l'amour, hommage à sa dame et, malgré tout, espoir.</i>	17
VIII. CHANSON : Mout mi platz lo dous temps d'abril. <i>Portrait de sa dame.</i>	18
IX. TENSON d'Isabella, poétesse italienne contre Elias Cairel ; notice. — N'Elyas Cairel del amor. <i>Elle se plaint d'être oubliée, il se justifie.</i>	19
X. CHANSON : Per maintenir joi e chant e solatz. <i>Le bon sens ne convient pas toujours, surtout en amour ; hommage et prière à l'amour et à sa dame.</i>	20
XI. DESCORT : Can la freidors irais. <i>Adieu à une dame fausse : hommage à une plus courtoise</i>	21
XII. CHANSON : Si cum selh que sos companhos. <i>Triomphe des ignorants auprès des courtois, des hypocrites auprès des dames ; son amour désintéressé pour la sienne.</i>	22
XIII. CHANSON : So que'm sol dar alegransa. <i>Aux puissants et à la jeunesse est due la décadence de la joie et de l'amour. Ne pas s'exposer par ses retards aux pièges de la fortune : cela pour l'empereur et pour le marquis. Envoi à dame Ponsa.</i>	24
XIV. CHANSON : Totz mos cors e mos sens. 1 Tristesse : il veut renoncer à son amour ; 2 Dialogue : conseils et encouragements ; 3 Prière à la dame.	26
Complément de Giraut de Salignac.	
<i>Les chansons attribuées à Guilhem de Salignac sont de Giraut.</i>	29
VI. CHANSON : A vos cui tenc per dona e per senhor. <i>Il implore la pitié de sa nouvelle dame, en qui est toute sa pensée.</i>	30

DU MÊME AUTEUR

LES TROUBADOURS DU PÉRIGORD : I **Les poésies d'Arnaut Daniel**. Réédition en 1910 de Canello, avec traduction française et notes. — Toulouse, Privat ; Périgueux, Bibliothèque du Bournat, 1910. 5 fr.

LES TROUBADOURS CANTALIENS : **Dame Castelloza, le moine de Montaudon, Peire Rogier**, etc. Edition nouvelle et complète, avec traduction française, dans le tome II de l'ouvrage de M. le duc de la Salle de Rochemaure, LES TROUBADOURS CANTALIENS (XII^e-XX^e SIÈCLES. — Aurillac, Imprimerie Moderne ; Paris, Bloud frères, 1910 (paru en 1911).

Id. : NOTES COMPLÉMENTAIRES critiques et explicatives : 1 petit vol., Aurillac, Imprimerie Moderne, 1910 (paru en 1912). 4 fr. 50.